

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

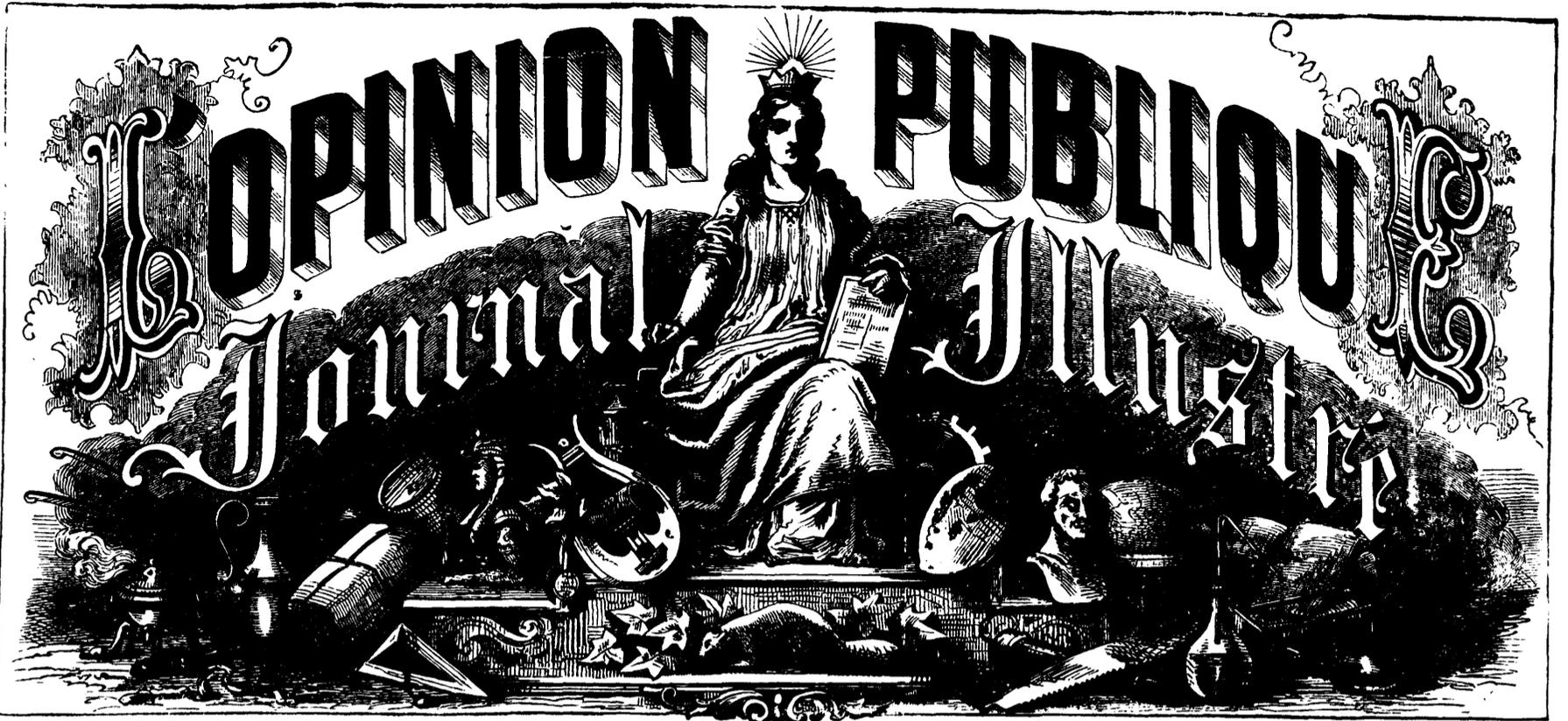
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. II.—No. 32.

MONTREAL, JEUDI, 10 AOUT, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

COMMERCE ET RECIPROCITÉ.

Le mouvement commercial continue dans une voie ascendante, et de récents états officiels accusent des progrès considérables. Durant les onze mois finissant le 31 mai dernier, le commerce de la Puissance, tant d'importation que d'exportation, a excédé de beaucoup celui qui pendant les onze mois de la période correspondante. Les tableaux fournis à ce sujet offriront un grand intérêt au monde des affaires. Voici d'abord celui de 1869-1870 :

1869-1870.	Valeur.	Droits perçus.
Articles payant des droits spécifiques.....	\$ 2,125,668	\$1,072,752.85
“ “ “ ad valorem.....	6,920,280	2,679,943.98
“ “ “ de 25 0/0.....	925,620	231,255.00
“ “ “ de 15 0/0.....	28,515,049	4,277,355.59
“ “ “ de 10 0/0.....	409,978	41,686.40
“ “ “ de 5 0/0.....	2,251,492	112,574.60

Montant de marchandises payant des droits.....\$41,147,437 \$8,415,118.42

A ajouter :

10. Proportion additionnelle de 5 0/0 jusqu'au 16 mars 1871..		74,334.42
20. Différence de l'échange sur certaines entrées dans la Nouvelle-Ecosse.....		14,078.29
30. Numéraire et lingots (coin & bullion).....	4,101,070	
40. Marchandises libres.....	19,478,971	

Grand total.....\$64,727,478 \$8,503,540.12

1870-1871.	Valeur.	Droits perçus.
Articles payant des droits spécifiques.....	\$ 5,683,103	\$ 1,461,471.31
“ “ “ ad valorem.....	7,032,953	2,706,302.64
“ “ “ de 25 0/0.....	897,600	224,408.00
“ “ “ de 15 0/0.....	38,392,032	5,754,308.47
“ “ “ de 10 0/0.....	116,710	71,671.00
“ “ “ de 5 0/0.....	2,864,210	141,210.40

Montant des marchandises payant droit.....\$55,536,678 \$10,440,451.42

A ajouter :

10. Proportion additionnelle de 5 0/0 jusqu'au 16 mars 1871..		363,751.83
20. Différence comme ci-haut, Nouvelle-Ecosse.....		42,819.99
30. Numéraire et lingots (coin & bullion).....	2,650,610	
40. Articles libres.....	19,331,476	

Grand total.....\$77,518,755 \$10,847,053.24

Les amis du Gouvernement Fédéral, comme ses adversaires, signalent avec joie cet état de choses, qu'ils attribuent naturellement à des causes différentes. De prime abord, c'est en effet fort satisfaisant; on voit que dans onze mois, le montant des importations a dépassé celles des onze mois précédents d'une valeur brute de \$12,831,277, donnant un excédant de revenu au Trésor de \$2,343,513. Le *Globe* lui-même se réjouit de cette prospérité apparente, tout en ayant le soin d'en donner le mérite à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de la population. Tout ami que nous soyons des hommes d'Ottawa, nous ne partageons ni l'enthousiasme des uns ni la satisfaction des autres, sans contester ce que peut avoir de favorable une telle condition.

Le tableau des exportations expliquera mieux notre divergence d'opinion; nous le donnons pour les deux dernières années :

	1870.	1871.
Produit des mines.....	\$ 2,205,033	\$ 2,785,632
“ des pêcheries.....	3,341,295	3,630,443
“ de la forêt.....	16,090,761	16,852,907
Animaux et leurs produits.....	11,373,484	11,867,921
Produits agricoles.....	12,149,650	9,075,844
Manufactures.....	1,954,079	2,086,404
Articles divers.....	364,638	392,434

Total des articles provenant du Canada.....\$47,487,960 \$48,678,595
Numéraire et lingots..... 6,615,803 5,976,009
Articles ne provenant pas du Canada..... 5,978,409 7,952,163

Grand total des exportations.....\$60,073,172 \$62,607,757

Ces chiffres prouvent bien que nos exportations ont augmenté durant les derniers onze mois de \$2,534,595.

Il y a certainement là matière à réjouissance. Mais ce qui est moins consolant, c'est le résultat de la comparaison entre les importations et les exportations de la dernière année :

	1871.
Importations.....	\$77,518,755
Exportations.....	62,607,757
	\$14,910,998

C'est donc un déficit net de près de quinze millions. Le déficit était moins considérable l'année précédente. Si ces tableaux sont exacts, et nous avons d'autant moins raison d'en douter qu'ils viennent d'un journal qui appuie le cabinet fédéral, ils sont l'indice d'une situation qui, sans être critique, offre néanmoins des dangers. C'est un principe de bon sens comme d'économie politique que toute nation qui importe plus qu'elle n'exporte, qui consomme plus qu'elle ne produit, doit promptement faire disparaître cette anomalie, sous peine de tomber dans les plus graves embarras financiers. Nous ne pourrions longtemps nous soustraire à cette loi universelle et dont toutes les grandes nations ont fait l'expérience.

Il est possible que ce déficit soit plus apparent que réel. Nous n'avons pas encore de bon système de statistique organisé; celui que nous avons, s'il mérite ce nom, est encore dans l'enfance. Grâce à cette défectuosité, grand nombre d'effets peuvent sortir du pays en échappant à la surveillance des officiers du fisc. La contrebande, sur la frontière américaine, se pratique sur une vaste échelle, comme le démontrent les mesures tout récemment prises par le gouvernement américain. Toutes ces causes réunies doivent nécessairement diminuer sur le papier nos exportations, en réalité beaucoup plus considérables que le montant porté dans les livres bleus.

Il n'en reste pas moins un excédant qu'il faut s'efforcer de faire disparaître d'année en année. Le mouvement, l'élan dans ce sens est déjà donné: les chemins de fer, l'industrie nationale développée et encouragée, toutes nos richesses brutes exploitées. Voilà ce qu'il faut. L'ouverture du marché américain à nos produits hâterait probablement ce développement universel et nous aiderait puissamment à résoudre le problème économique qui se pose à nos hommes d'état. Les Américains, qui, eux aussi, ont besoin de nous, les Américains, amadoués par le Traité de Washington, nous tendent déjà les bras et font les premiers pas pour amener entre eux et nous le renouement des relations commerciales, qui nous ont été si avantageuses sous l'opération du Traité de Reciprocité de 1854. Leur Chambre nationale de commerce s'est déjà abouchée avec la Chambre de commerce de la Puissance

pour organiser une espèce de grande convention internationale dans le but d'étudier, de débattre et de trouver les moyens de promouvoir l'intercourse commercial entre les deux peuples. M. L. E. Morin, qui, depuis quelque temps, s'est donné tant de trouble pour donner au commerce canadien français l'importance et le rang qu'il mérite, interprète très-favorablement, et justement, nous l'espérons, ces démarches de nos voisins jadis si raides. Il s'en exprime ainsi dans une lettre qu'il a adressée à plusieurs journaux de la province de Québec :

Il vous sera adressé très-prochainement par le secrétaire de la Chambre de Commerce de la Puissance (Dominion Board of Trade) une circulaire à laquelle je me permets d'attirer votre attention spéciale. Cette circulaire vous rendra compte des procédés qui ont eu lieu à Boston et à Kingston dans le but de nouer des relations commerciales plus importantes que celles qui existent aujourd'hui avec les Etats-Unis. Disons ouvertement le mot, il s'agit d'avoir un nouveau traité de réciprocité. Vous savez combien l'ancien traité de réciprocité a été avantageux au Canada et combien nos cultivateurs ont souffert de son rappel. Dans les Etats-Unis, on serait disposé, non-seulement à prêter l'oreille à des propositions qui tendraient à faire un nouveau traité, mais on est même disposé à aller, j'ose presque dire, au devant de nos désirs, si nous devons en juger par la demande qu'a faite le Conseil de la Chambre Nationale de Commerce des Etats-Unis. A Kingston, les opinions étaient favorables au mouvement.

Tous les hommes d'affaires tous les hommes publics, tous ceux qui tiennent une plume doivent prêter main forte, donner assistance aux promoteurs de cet heureux mouvement. Qu'on mette de côté les rancunes et les haines politiques pour travailler au bien commun.

J. A. MOUSSEAU.

CHAMBORD ET VEUILLOT.

Toute la presse, en France et ici, s'est vivement occupée de la récente proclamation du comte de Chambord. Nos lecteurs seront curieux de lire ce document historique, que nous faisons suivre d'un article de Louis Veuil- lot. Le célèbre polémiste est tout dévoué à l'illustre rejeton des Bourbons et ne croit le salut de la France possible que dans une royauté foncièrement catholique.

Voici la proclamation du comte de Chambord :

Français,

Je suis au milieu de vous. Vous m'avez ouvert les portes de la France, et je n'ai pu me refuser le bonheur de revoir ma patrie.

Mais je ne veux pas donner, par ma présence prolongée, de nouveaux prétextes à l'agitation des esprits, si troublés en ce moment.

Je quitte donc ce Chambord que vous m'avez donné, et dont j'ai porté le nom avec fierté, depuis quarante ans, sur les chemins de l'exil.

En m'éloignant, je tiens à vous le dire, je ne me sépare pas de vous, la France sait que je lui appartiens.

Je ne puis oublier que le droit monarchique est le patrimoine de la nation, ni décliner les devoirs qu'il m'impose envers elle.

Ces devoirs, je les remplirai, croyez-en ma parole d'honnête homme et de roi.

Dieu aidant, nous fondrons ensemble, et quand vous le voudrez, sur les larges assises de la décentralisation administrative et des franchises locales, un gouvernement conforme aux besoins réels du pays.

Nous donnerons pour garanties à ces libertés publiques, auxquelles tout peuple chrétien a droit, le suffrage universel honnêtement pratiqué et le contrôle des deux Chambres, et nous reprendrons, en lui restituant son caractère véritable, le mouvement national de la fin du dernier siècle.

Une minorité révoltée contre les vœux du pays en a fait le point de départ d'une période de démoralisation par le mensonge, et de désorganisation par la violence. Ses criminels attentats ont imposé la révolution à une nation qui ne demandait que des réformes, et l'ont, dès lors, poussée vers l'abîme, où hier elle aurait péri, sans l'héroïque effort de notre armée.

Ce sont les classes laborieuses, ces ouvriers des champs et des villes, dont le sort a fait l'objet de mes plus vives préoccupations et de mes plus chères études, qui ont le plus souffert de ce désordre social.

Mais la France, cruellement désabusée par des désastres sans exemple, comprendra qu'on ne revient pas à la vérité en changeant d'erreur; qu'on n'échappe pas par des expédients à des nécessités éternelles.

Elle m'appellera, et je viendrai à elle tout entier, avec mon dévouement, mon principe et mon drapeau.

A l'occasion de ce drapeau, on a parlé de conditions que je ne dois pas subir.

Français!

Je suis prêt à tout pour aider mon pays à se relever de ses ruines et à reprendre son rang dans le monde; le seul sacrifice que je ne puisse lui faire, c'est celui de mon honneur.

Je suis et veux être de mon temps; je rends un sincère hommage à toutes ses grandeurs, et, quelle que fût la couleur du drapeau sous lequel marchaient nos soldats, j'ai admiré leur héroïsme, et rendu grâce à Dieu de tout ce que leur bravoure ajoutait au trésor des gloires de la France.

Entre vous et moi, il ne doit subsister ni malentendu ni arrière-pensée.

Non, je ne laisserai pas, parce que l'ignorance ou la crédulité auront parlé de privilèges, d'absolutisme et d'intolérance, que sais-je encore? de dîme, de droits féodaux, fantômes que la plus audacieuse mauvaise foi essaye de ressusciter à vos yeux, je ne laisserai pas arracher de mes mains l'étendard d'Henri IV, de François Ier et de Jeanne d'Arc.

C'est avec lui que s'est faite l'union nationale, c'est avec lui que vos pères, conduits par les miens, ont conquis cette Alsace et cette Lorraine, dont la fidélité sera la consolation de nos malheurs.

Il a vaincu la barbarie sur cette terre d'Afrique, témoin des premiers faits d'armes des princes de ma famille; c'est lui qui vaincra la barbarie nouvelle dont le monde est menacé.

Je le confierai sans crainte à la vaillance de notre armée; et il n'a jamais suivi, elle sait, que le chemin de l'honneur.

Je l'ai reçu comme un dépôt sacré du vieux roi mon aïeul, mourant en exil: il a toujours été pour moi inséparable du souvenir de la patrie absente; il a flotté sur mon berceau, je veux qu'il ombre ma tombe.

Dans les plus glorieux de cet étendard sans tache, je vous apporterai l'ordre et la liberté.

Français,

Henri V ne peut abandonner le drapeau blanc d'Henri IV.

HENRI.

Chambord, 5 juillet 1871.

Écoutez maintenant M. Veillot:

Nous n'appartenons pas à ce que l'on appelle le parti légitimiste; mais nous sommes partisans de la monarchie chrétienne, et, à ce titre, Henri de Bourbon, sans être notre chef, est, si l'on veut nous permettre le mot, *notre homme*, l'homme véritable qu'il faut à la monarchie et sans lequel il n'y aura point de monarchie chez nous.

Et comme la monarchie chrétienne est certainement la meilleure et même la seule forme acceptable de la République, laquelle ne peut vivre et durer que si elle est chrétienne, et devient ainsi la République de tout le monde, Henri de Bourbon est notre homme encore de ce côté-là.

Roi de France, c'est-à-dire, par les réformes de la décentralisation, roi des *Frances*, ou président héréditaire des *républiques* françaises, c'est la même chose au fond. Aucune monarchie n'est praticable sans le plus large essor des libertés publiques et sans la participation républicaine du peuple au gouvernement et à l'administration; aucune République n'est possible, n'est réparatrice, n'est durable sans la présidence héréditaire. De quelque façon que l'on s'y prenne, il faut arriver à donner au pays une tête et une tête permanente. Sans tête, il n'est au-dessus qu'anarchie, tumulte et dictature de hasard; en dehors, que faiblesse et risée.

Or, s'il s'agit de trouver une tête et de satisfaire à cette urgence, l'on peut avoir des sentiments personnels et de parti fort différents. On peut préférer Orléans, Bonaparte, Thiers avec son indispensable entourage, ou même Blanc, Blanqui, Dombrowski, avec le reste de la suite. Mais ce sont au-dessus des anarchies et des dictatures, et bientôt, au dehors, des risées. La raison générale désigne Henri de Bourbon.

C'est lui seul qui peut réunir toutes les fractions malheureusement si divisées du très-grand et très-tenace parti monarchique, et leur assurer la victoire. C'est lui seul encore qui peut rallier, dans une vaste mesure, les sections honorables et sérieuses du parti républicain, et satisfaire à ce qu'il y a de juste au fond des aspirations désordonnées et renversées du socialisme. Car enfin, il ne s'agit pas seulement, comme on semble le croire à Versailles, de réorganiser l'administration et de réparer ce que les Prussiens et les Communaux ont brisé et gâté. Il faut réorganiser ou plutôt organiser à nouveau les institutions, les rangs, les individus et même les âmes. C'est là que le grand dommage a été fait bien avant les Prussiens, c'est de ce dommage anciennement réalisé que les Prussiens ont pu venir; c'est de ce désordre que le socialisme est né. Aucun parti n'est seul capable d'y porter remède. Il faut qu'une tête y préside et puisse employer tous les bras, et en même temps il faut que cette tête ne soit pas une dictature. En dehors de Henri de Bourbon, où peut-on espérer de trouver cette tête?

La proclamation que ce prince adresse aux Français, selon son droit et le nôtre, est plus libérale et plus pratique mille fois qu'aucune autre parole politique qui ait été adressée au monde dans le cours de cette année 1870-1871, année de catastrophes et de profession de foi. Nous n'en exceptons pas la proclamation de Napoléon III, partant pour l'Allemagne et lui annonçant les principes de 89 et de 92, ni celles de Victor-Emmanuel aux Italiens, ni celles de don Amédée aux Espagnols, ni celles de l'empereur Guillaume aux Teutons, pour leur intimer que l'empire est fait, c'est-à-dire que la Prusse les a conquis. Toutes ces pièces ont promis aux peuples des biens qui ne leur sont rien moins qu'assurés. L'épée les a déchirés.

Nous louons et nous honorons hautement la proclamation de Henri de Bourbon. Elle est franche, hardie et loyale. Il dit ce qu'il veut et propose le pacte comme il l'entend. Rapprochée de ses précédentes déclarations, elle est digne d'un monarque chrétien. C'est ainsi que le chef de la Maison de Bourbon pouvait frapper à la porte.

Il répond, comme il lui appartient, aux bassesses sottes et abominables que les ouvriers de plumes et les demeurants de

la Commune n'ont pas rougi d'afficher à l'occasion des élections. Le gouvernement a laissé commettre cette infamie; il a permis aux pétroleux de semer cette graine de jacquerie, peut-être même les a-t-il approuvés. Cela n'est pas indigne du fond de sa pensée et du reste de sa politique. Henri de Bourbon s'est fait l'honneur de déchirer ces ignobles affiches; la conscience publique l'en remerciera. Ce sera son métier, s'il est roi, de ne pas laisser outrager et difflamer les citoyens ni la France.

Il veut garder son drapeau, il en a bien le droit, et c'est son devoir. Les trafiquants protestants de Hollande marchaient sur la croix pour trafiquer au Japon. Un homme qui aspire à porter la couronne de France et qui en conserve encore l'éclat sur son front, ne commence pas par une apostasie. Il aurait pu ne point prendre de drapeau du tout. Dans sa main et dans la main de la France, un fer de lance pouvait suffire. S'il veut un étendard, qu'il porte le sien. A ne pas remonter plus haut, le drapeau qui fut planté sur les minarets d'Alger vaut celui qui descendit de la flèche de Strasbourg, qui tomba des forts de Paris, et qui se recula de Rome.

Tel est, en abrégé, notre sentiment sur la proclamation de Henri de Bourbon. Nous ne sommes pas de ceux qui se cherchent un roi. Nous avons notre roi depuis longtemps, le Roi Christ. Nous savons où il demeure. Il a droit sur notre volonté, sur notre cœur, sur notre sang. Jusqu'à ce qu'il nous donne un prince qui lui fasse serment et qui reçoive son sacre, tout autre roi en ce monde ne sera pour nous qu'un collecteur d'impôts. Nous ne l'aurons pas fait, nous ne le déférons pas. Nous serons fidèles et loyaux comme on l'était dans les catacombes; et quand le gouvernement changera, nous ne pleurerons pas.

Mais pour autant que nous pouvons et que nous avons à choisir, Henri de Bourbon est de beaucoup le collecteur que nous préférons, l'homme à nos yeux le plus digne de défendre la législation du Christ, et par conséquent le plus digne de devenir roi et recteur du peuple franc.

LOUIS VEILLOT.

COURRIER D'ONTARIO.

Le nouveau manifeste du comte de Chambord me met dans un singulier embarras. Mais, avant tout, vous ai-je dit que l'héritier de la maison de France avait lancé un nouveau manifeste, en quittant le séjour de Chambord pour retourner à Frohdorf? Il y a deux déclarations importantes dans ce manifeste; par la première, le prince supprime tout ce qui s'est fait de bien ou de mal en France, depuis les premiers temps de la révolution. Il promet de revenir quand on l'appellera, pour "repandre, en lui restituant son véritable caractère, le mouvement national de la fin du dernier siècle."

Par la seconde, il affirme hautement et fièrement qu'il ne rentrera en France qu'avec le drapeau blanc. "Je ne laisserai pas arracher de mes mains, s'écrie-t-il, l'étendard de Henri IV, de François Ier et de Jeanne d'Arc."

Cette dernière déclaration a fort mécontenté les chefs du parti légitimiste, en ce moment à Versailles, et ils y ont répondu par une note collective où ils prennent, avec une respectueuse fermeté, comme le marque le *Journal des Débats*, congé du prince qu'ils avaient jusqu'à ce jour regardé comme leur chef. Ils déclarent en effet qu'ils restent dévoués aux intérêts de la France et à ses libertés, et, "pleins de déférence pour ses volontés, ils ne se séparent pas du drapeau qu'elle s'est donné."

Oubliant Nostradamus et ses prophéties, tous les journaux français ou anglais, à quelques rares exceptions près, regardent cette démarche du comte de Chambord comme creusant un abîme entre lui et la France moderne. Le *Gaulois* dit que c'est le testament politique d'un homme qui s'en va. "Le peuple aime à symboliser toutes ses idées. Ce lambeau d'étoffe qui flotte au-dessus d'une hampe, est pour lui l'incarnation vivante de certains faits et de certains principes. Le drapeau déployé en l'air est pour lui un signe de ralliement ou un signe de haine. Pour le peuple, le drapeau blanc est le symbole de l'ancien régime; c'est un signe d'oppression et de misère. Contre le drapeau blanc, toute la province a voté le 2 juillet, avec la même conviction et la même ardeur que Paris, au lendemain de la Commune, a voté contre le drapeau rouge."

Le *Constitutionnel* trouve que le comte de Chambord a donné un grand exemple de franchise; cette franchise sera probablement funeste au droit qu'il représente, mais au moins ce droit n'aura pas traîné dans le mensonge.

Aux yeux de la *Liberté*, le manifeste du prince est un acte aussi intempestif qu'irréfléchi, et dont la conséquence fatale sera d'éloigner à jamais du trône le dernier rejeton de la branche aînée.

La France constate la disparition définitive du droit divin. Voilà un prétendant de moins; mais, comme cela arrive souvent dans la vie, c'est précisément parmi ses amis que le comte de Chambord a trouvé ses plus redoutables adversaires.

S'il faut en croire le *Français*, M. le comte de Chambord ne s'est pas fait la moindre illusion sur l'abîme que sa déclaration allait creuser entre lui et sa patrie. "Ce n'est pas seulement, dit ce journal, un prince qui s'enferme dans des régions où le peuple ne le suivra pas, c'est un passé qui s'évanouit, c'est le dernier épilogue d'une grande révolution."

Le correspondant de l'*Internationale*, à Versailles, rapporte qu'après avoir lu le manifeste du prince, M. Thiers s'est écrié: "Voilà un homme qui m'ôte l'honneur de fonder moi-même la République!" Le mot est très-joli.

Il y a, nous en avons la conviction, dit le *Times* de Londres, un gouffre immense entre le sentiment dominant de la France moderne et la profession de foi du prince, qui déclare que "le droit monarchique est le patrimoine de la nation." Les points de vue d'où le prince et la nation regardent toutes les relations de la vie politique sont beaucoup trop différents pour qu'il y ait jamais accord d'idées. Le lendemain d'une union effectuée, les forces dissolvantes se mettraient à l'œuvre.

A vous franchement parler, je ne suis guère satisfait des procédés de la *Voix du Golfe* à l'égard de l'*Opinion Publique*. Et voici pourquoi:

La *Voix du Golfe* trouve récemment dans le *Citizen*, d'Ottawa, un article long comme mon doigt, dans lequel on reproche à l'*Opinion Publique* de traiter l'hon. M. Langevin comme le dernier des misérables.

Le *Citizen*, dont je n'incrimine pas du tout les distractions, prenait l'*Opinion Publique* pour l'*Opinion du Peuple*, petite feuille annexionniste de Québec, et sermonnait la première, lorsqu'il aurait dû casser du bois vert sur l'échine de la seconde.

La *Voix du Golfe*, qui n'y était pourtant obligée ni par état, ni par besoin, s'est faite en cette circonstance l'écho du *Citizen*; de sorte qu'aujourd'hui, l'*Opinion Publique* doit être maudite et

exécérée dans le Golfe, et que si MM. Desbarats, Mousseau et David, ses propriétaires-éditeurs, rédacteurs, etc., sentaient le besoin d'aller à Rimouski, chanter au bord des flots, la moitié ou le tiers du lac de Lamartine, il leur faudrait se déguiser en ingénieurs de l'Intercolonial, et porter sur leur dos toute sorte de chaînes et d'instruments, pour éviter d'être la proie d'une population honnête, mais irritée et vengeresse.

Car, remarquez-le, tout me porte à croire que les quatre ou cinq mille lecteurs de la *Voix du Golfe* sont restés sous la funeste impression que l'*Opinion Publique* a été créée et mise au monde dans l'unique but de déblâter des sottises et vomir des injures sur le compte de M. Langevin.

Le *Citizen*, en citoyen habitué à la politesse raffinée de la capitale de la Puissance, s'est du moins efforcé d'ouvrir ses colonnes à une lettre de M. Desbarats, qui rappelait à son rédacteur peu vigilant que l'on peut s'intituler dans le monde l'*Opinion Publique*, et n'être ni le frère ni la sœur, ni le cousin ni la cousine de l'*Opinion du Peuple*.

A son tour, que fait la *Voix du Golfe*? Va-t-elle se faire le porte-voix de la lettre de M. Desbarats, comme elle s'était fait l'écho du reproche dérisoire du *Citizen*? Pas du tout. Elle annonce qu'elle a des abonnés, tous gens de bonnes mœurs, tous gens mariés, et dignes de l'être, mais qui ont un tort, un défaut, un... comment dirai-je?... un vice de conformation peut-être, celui de ne pas payer leurs abonnements. En un mot, au lieu de réparer ses torts envers vous, la *Voix du Golfe* nous entretient de ses petites affaires domestiques, de ses chagrins passés, de ses espérances d'avenir.

Sans doute, un journal a raison de se plaindre, quand ceux et celles qui s'honorent, en s'y abonnant, se contentent de le lire avec délices, avec passion, avec délire, sans songer jamais à leur envoyer par la poste ou autrement, des billets de banque pleins de protestations d'amitié et de reconnaissance. Mais de l'action de se plaindre à celle de se donner la mort, il y a la longueur de plusieurs chemins du Pacifique.

Un journal a toujours tort de s'ouvrir les veines, soit dit entre nous.

—Mais s'il n'a pas d'argent pour vivre? me direz-vous.

—D'abord, êtes-vous philosophe? Si vous êtes philosophe, vous devez savoir que l'argent ne fait pas le bonheur. Et si vous ne l'êtes pas, vous devez comprendre que je ne m'abaisserai pas à discuter avec vous.

Moi, je suis d'avis que lire un journal, c'est déjà beaucoup, mais ce n'est pas encore assez; j'incline à ce qu'on le paie de temps en temps. Ah! pas trop souvent, je sais bien, mais... mettons deux fois l'an.

Lire un journal, c'est l'acte d'un homme vertueux, qui veut que sa journée soit bien et honnêtement remplie; le lire et le payer, c'est l'acte d'un brave, sans peur et sans reproches, l'acte d'un héros... Vous saisissez de suite la nuance qui sépare les deux catégories.

D'ailleurs, ce n'est pas tout cela, la *Voix du Golfe* nous devait une réparation publique; elle ne nous l'a pas donnée sous prétexte qu'elle avait à mourir sans faute, le jour même, de peur d'avoir des affaires le lendemain, et je trouve que ce n'est pas gentil de sa part.

Il me semble que pour faire plaisir à un ami, on peut bien remettre à quinze jours pour rendre le dernier soupir. Mais il y a des gens qui ont tant de peine à retenir un soupir... Enfin, puisque c'est comme cela...

N'importe, je conseille à MM. Desbarats, Mousseau et David de n'aller prendre un quart-d'heure de récréation à Rimouski, qu'embellit la nature, qu'après avoir rempli leurs poches de portraits-cartes de M. Brydges, afin de passer pour ses cousins ou ses neveux, en cas de mauvaise rencontre.

Le "Charivari" prophétise, à l'instar de Nostradamus, Avant la fin de l'année, dit-il, les théâtres joueront des revues de 1870-71 où l'on trouvera des scènes dont celle ci-dessous est la photographie anticipée:

"Un officier prussien poursuit une jolie pendule de salon."

LE PRUSSIE.—Viens, pendule adorée.

LA PENDULE.—Comment ça doré? Apprends, malhonnête, que je suis toute neuve et que personne n'a jamais touché à ma dorure.

LE PRUSSIE.—Je t'en supplie, aie un bon mouvement pour moi.

LA PENDULE.—Si j'avance un jour, ce ne sera jamais de ton côté.

LE PRUSSIE.—Sériez-vous une pendule de bronze, une pendule de mauvaise composition? Non, j'entends votre cœur qui fait tic-tac.

LA PENDULE.—Erreur, il fait tic-tac, et si vous comprenez le français, cela veut dire qu'il vous trouve doublement *toe*.

LE PRUSSIE.—Tu ne veux pas venir de bon gré avec moi? Alors je t'emmène de vive force à Berlin en berline. (Il la saisit dans ses bras).

LA PENDULE se dégageant:

En Prusse tu veux m'emporter,
O barbare que je te déteste;
Contre toi je ne puis lutter,
Mais dès ce moment je proteste.
Pour fêter ce rapt révoltant
Qui me violente et m'opprime,
Mes aiguilles en s'arrétant,
Marqueront l'heure du crime.

"Elle tombe inanimée dans les bras du Prussien qui l'emporte en disant: *Erudie nar!*"

A propos, c'est peut-être l'occasion d'apprendre à nos lecteurs honnêtes et intelligents, qu'on ne dit plus aujourd'hui, en Europe, d'un Prussien, qui vient de rendre le dernier soupir: le malheureux laisse une épouse inconsolable.

On dit:
—Le malheureux ne remontera plus sa pendule....

Mot typique d'un officier prussien qui venait de donner plusieurs coups de poing à l'un de ses soldats:

—Cet animal, il ma fait mal aux mains, tant je l'ai frappé fort!" (Historique.)

Un million de Français auraient pu repousser les Prussiens. Aujourd'hui pour en arriver là il faut cinq milliards de francs.

Les Communaux qui s'en iront habiter la Nouvelle-Calédonie peupleront de travailleurs cet établissement pénitencier qui périssait fante de bras.

C'est ainsi, dit le "Charivari," que les apôtres du socialisme copieront le renversement de la colonne en relevant une colonne.

Un monsieur dont vous ignorez le nom, a acheté l'autre jour un ratelier.

Le lendemain, invité dans une maison, il se dit en montant l'escalier :

—Le repas doit être succulent. On traite bien ici...ma foi, tant pis! mon ratelier me gênerait.

Il le met dans sa poche, entre salué et s'assied. Quand soudain un cri de douleur lui échappe.

—Mon Dieu qu'avez-vous? fait avec sollicitude la maîtresse de la maison.

—Oh! rien, madame, . . . je me suis mordu!

Une bien jolie anecdote, si elle est vraie.

Un officier supérieur de l'armée prussienne, en garnison à Metz, avait remarqué Mlle B..., jeune personne fort jolie et des plus distinguées, appartenant à une famille haut placée de la ville.

L'officier, à force d'instances et de démarches, parvint à amener une rencontre et une présentation entre lui et la famille B..., et manifesta hautement ses vœux qui furent presque froidement accueillies. Mais il insista, envoya lettres sur lettres, ambassades sur ambassades, et finit par solliciter et obtenir la permission de déposer lui-même, aux pieds de Mlle B..., l'offre de sa fortune et de sa main, et de la constituer l'arbitre souverain de son sort.

Au jour près, l'Allemand arrive et expose galamment sa demande, que Mlle B... écoute dans le plus profond silence. Quand il eut terminé : "C'est bien, monsieur, fit-elle, mais vous ne vous êtes pas suffisamment étendu sur votre fortune. Veuillez m'en dire le chiffre exact et vos espérances d'avenir." Et l'officier, radieux, de s'étendre avec complaisance sur ses richesses; le total en était fort beau, éblouissant même, des millions à perte de vue.

"C'est encore trop peu pour moi, répondit alors la jeune fille en se levant et en saluant son solliciteur tout interdit. Quand vous aurez cinq milliards, revenez, et vous serez agréé. Il faut que ma dot soit la rançon de mon pays.

Encore une fois, c'est bien joli, si c'est arrivé.

L'International rapporte l'anecdote ci-dessous : C'était à la dernière soirée de M. Thiers.

Des femmes, des fleurs, de l'encens, des députés dans les col-dors.

M. Thiers, adossé à la cheminée, cause avec les dames. On jase opéra, ballet, musique; tout à coup :

—A propos, vous avez appris que ce pauvre Taglioni vient de mourir?

—Oui, à cent deux ans.

—Quel exemple pour vous, cher monsieur! dit une dame en minaudant.

—Eh! eh! provisoire jusqu'à cent ans, et deux ans à vie, c'est bien tentant, mais vraiment, j'aurais l'air d'abuser...

Toujours à propos de pendule...

Au deuxième acte du "Petit Faust," joué en ce moment à Paris, lorsque Faust-Luce reconnaît Marguerite d'Autigny à son accent tyrolien, elle s'écrie :

—Ciel! un Deutch!...

—Tu sais l'allemand? répond-il.

—Je le sais, mais je ne le comprends pas.

—Eh bien! alors, dis-moi le chant des emballleurs.

Et tous deux entonnent une tyrolienne aux fantastiques lai-tou.

Ici se plaçait le couplet suivant, dit par Luce à Blanche d'Autigny :

De cette tendre mélodie
As-tu bien saisi les accents?
Tu chant l'amour et l'horlogerie,
De la chanson voici le sens :
J'aime les bois et la campagne,
Les prés tout verts, les ciels tout bleus,
Mais, dans la candide Allemagne,
C'est les pendul' qu'on aime le mieux!

Cette strophe était bissée chaque soir.

Cette scène a été supprimée, sur les instances de l'ambassade prussienne.

C. T.

LA RIVIERE-ROUGE.

Un correspondant du Pays prétend que la conduite des volontaires haut-canadiens à la Rivière-Rouge pourrait bien être la cause de troubles déplorables, et que les Métis veulent se venger. Il fait ensuite de grands éloges du colonel Casault.

Voici ce qu'il dit :

"Si l'histoire de l'expédition du Nord-Ouest flétrit un jour comme soldats et comme hommes une partie de ceux qui l'ont faite, elle saura, je l'espère, conserver une large page à cet officier qui a montré, depuis le début de l'expédition jusqu'à sa fin, des aptitudes et des talents militaires, on peut le dire, de première classe.

"Joignant à une énergie rare, un tact peu commun et une rapidité de décision rare, il a prouvé mille fois depuis un an que chez lui il y avait l'étoffe d'un vrai soldat. Le second bataillon lui doit certainement la bonne réputation qu'il a laissée. Je veux voir répéter ce que j'ai entendu dire il y a quelques jours par un de mes amis qui a la juste prétention de pouvoir juger un soldat.

On lui demandait ce qu'il pensait du colonel Jarvis, comme militaire bien entendu.

"C'est une vieille tante," répondit-il franchement.

"Et du colonel Casault, qu'en pensez-vous?"

"—Oh! le colonel Casault, ce n'est qu'un jeune homme comparé à l'autre, ce qui n'empêche pas que c'est un vrai soldat et qu'il a assez de nerf pour en fournir à trois comme le colonel Jarvis."

"Je suis complètement de l'avis de mon ami. L'un est un jeune soldat si on le compare à l'autre comme ancienneté de service, mais possédant toutes les qualités nécessaires au commandement; l'autre, on peut le juger en deux mots : c'est une vieille croûte (toujours au point de vue militaire bien entendu) et digne en tous points de commander au 1er Bataillon Ontario Rifles.

LE MOULIN À COUDRE DE WHEELER & WILSON.

MM. S. B. SCOTT & CIE.,

Agents des MOULINS À COUDRE DE WHEELER & WILSON.

MESSIEURS,—Nous soussignées, Sœurs de l'Hôpital-Général des Sœurs Grises, prenons la liberté de dire que nous nous sommes servis d'un grand nombre de moulins à coudre depuis se ze ans; que durant tout ce temps nous avons fait l'essai des différentes sortes de moulins, et après une si longue expérience pratique des mérites de chaque manufacture particulière, nous n'hésitons nullement à affirmer que le moulin de Wheeler & Wilson est, sous tous les rapports, supérieur à tous les autres. Ce moulin fait le point cro sé sans navette, et cet avantage est d'une grande importance, en ce que la navette est très-désavantageuse au moulin.

Les améliorations récentes des "grandes poulies," du "four-nisseur silencieux," et surtout du draw feed ajoutent matériellement à la valeur et à l'utilité de ce moulin, et nous croyons qu'à présent le moulin de Wheeler & Wilson est aussi parfait qu'il peut l'être.

Les premiers moulins que nous avons eus de vous il y a seize ans fonctionnent encore très bien, et quoi qu'ils aient été constamment en usage, il ne nous ont pas coûté dix cents par année de réparations.

Nous avons fait l'essai de plusieurs contrefaçons des moulins de Wheeler & Wilson, parce qu'on les offrait à très-bas prix, mais nous les avons trouvés défectueux et les avons mis de côté. D'après notre expérience, nous croyons que tous les moulins contrefaits sont chers à n'importe quel prix.

Nous disons consciencieusement et en toute confiance à ceux qui ont besoin de Moulins à Coudre : Soyez certains de vous procurer le véritable Moulin à Coudre amélioré de Wheeler & Wilson. Quand bien même le prix en serait double des autres, en fin de compte, ils sont les plus économiques.

(Signé)

SEUR J. M. SLOCOMBE, Supérieure des Sœurs-Grises; SEUR MONTGOLFIER, SEUR L. GADBOIS.

2-31b

FAITS DIVERS.

LA POLICE À LONDRES.—La Revue britannique contient un très-intéressant travail sur la police de Londres.

Le nombre des criminels connus se monte, en Angleterre, à 135,000 environ, dont 30,000 faisant de Londres le quartier général de leurs opérations. Ce n'est donc pas une sinécure que la police. Nous recommandons aux méditations du lecteur les instructions données aux constables :

Ils doivent exécuter leur tâche délicate avec un parfait sang-froid, n'employer aucune expression blessante, même envers ceux qui attentent à la loi; ils ne doivent pas intervenir sans nécessité. "Plus les agents de la police, dit le règlement, seront respectueux et polis en toute circonstance, plus ils seront respectés et soutenus par le public, dans l'accomplissement de leurs devoirs."

Simple détail : en 1868, la police a ramassé 10,463 personnes en état d'ivresse, dont 5,979 femmes, et 9,160 personnes ivres mortes, don 4,336 femmes.

Enfin, pour conclure, voici qui est parfaitement rassurant; il s'agit de l'habileté de MM. les voleurs.

A moins d'être hermétiquement enveloppé dans un manteau, l'homme qui se fourre dans un rassemblement est sûr d'être volé. Deux filous se placent devant la victime désignée, tandis que des compères la suivent de près; une poussée se produit, la personne est entraînée, et le tour est fait. Garde-t-elle les mains dans ses poches ou sur sa ceinture pour protéger ce qui lui appartient, son chapeau lui est enlevé par derrière; pour le rattrapper, le volé lève les mains, et ses poches sont instantanément vidées.

Même jeu qu'à New-York, comme on voit.

LA DETTE AMÉRICAINE.—L'exposé officiel de la dette américaine au 1er juillet vient d'être publié.

En voici les principaux chiffres :

DETTE CONSOLIDÉE.

Obligations, 6 pour cent. \$1,613,897,300

do 5 pour cent. 274,236,450

Total des titres portant intérêt en or. \$1,888,133,750

DETTE FLOTTANTE.

Dette portant intérêt en papier-monnaie. \$ 46,563,000

Dette ne portant pas d'intérêt. 416,565,580

A rembourser. 1,948,952

Intérêts échus. 45,036,761

Total général. \$2,398,248,038

A déduire :

Encaisse du Trésor. \$96,683,000

Encaisse en papier-monnaie. 9,533,363

106,317,263

Total réel du passif. \$2,299,134,184

Pendant le mois de juin, la dette fédérale a été réduite de \$7,103,349. Depuis le 1er mars 1869, la réduction est de \$233,432,425.

Le montant total des obligations five-twenties, rachetées par le Trésor, est de \$212,806,250.

Les souscriptions au nouvel emprunt cinq pour cent ont atteint le chiffre de \$66,934,650.

Vol d'express.—Un vol d'une rare audace a été commis pendant la nuit de samedi, sur le chemin de fer Mobile et Ohio, dans Hickman county (Kentucky). Trois hommes avaient pris place ensemble dans le train, à Union City. Deux d'entre eux descendirent pendant l'arrêt qui a lieu à Moscow, le troisième restant seul sur la plateforme. Mais, au moment où le train se remettait en route, les deux individus qui venaient de descendre s'élançèrent dans le wagon de l'express, mirent le messager dans l'impossibilité de résister, s'emparèrent des \$20,000 dont la garde lui était confiée, firent arrêter le train, sautèrent à terre et disparurent rapidement dans l'obscurité. Vingt-cinq citoyens de Moscow ont donné la chasse aux voleurs, mais ils sont revenus bredouille.

Une voiture de la "United States Express Company" s'arrêtait, avant-hier à midi, en face d'une allée située entre les 4e et 5e rues, à Saint-Louis (Missouri). A peine le messager fut-il

entré dans l'allée, pour remettre un paquet à son adresse, laissant le cocher seul sur son siège, que deux hommes sautèrent dans la voiture, baillonnèrent le cocher en un tour de main et firent partir le cheval à fond de train. Après avoir ainsi parcouru une certaine distance, les deux inconnus mirent pied à terre et s'enfuirent, emportant plusieurs paquets contenant \$3,300 en espèces et \$85,000 en actions de chemin de fer.

D'après la première enquête faite par la police, il y a lieu de croire que le cocher, et le messager aussi très-probablement, s'entendaient avec les deux voleurs inconnus, et que le coup avait été concerté d'avance entre ces quatre personnages. En conséquence, le messager et le cocher ont été arrêtés à titre de complices.

VARIÉTÉS.

Un mot très joli de M. le duc de Broglie, lors de son séjour à Londres, en qualité d'ambassadeur.

A un grand dîner diplomatique chez le chef du Foreign-Office, il n'était séparé de l'ambassadeur prussien que par la comtesse Derby. Celle-ci, vers la fin du dessert, au moment où les dames ont, en Angleterre, coutume de quitter la table, pour laisser les hommes seuls, dit à voix basse au duc de Broglie :

—Il va vous être désagréable sans doute de vous trouver côte-à-côte avec l'ambassadeur de Prusse.

—Nullement, répondit M. Broglie assez haut pour être entendu de tout le monde; ce sera la première fois que je me trouverai à table à côté d'un Prussien sans avoir été obligé de payer son dîner.

On se souvient que la propriété de Broglie a été une de celles que les Prussiens ont le plus mises à contribution.

Le comte de Derby vient de vendre ses belles propriétés du comté de Tipperary, Irlande, à M. Valentine O'Brien O'Connor, pour une somme de 750,000 piastres.

Le Grand duc Alexis, troisième fils du Czar, est fiancé à la fille aînée du prince Frédéric Charles.

Hampton, le célèbre aéronaute anglais, est mort.

La reine d'Angleterre vient d'envoyer la Croix de l'Etoile des Indes à Ferdinand de Lesseps.

Les Allemands de New-York font une souscription pour construire un nouveau théâtre. On a déjà recueilli, dans ce but, une somme de \$80,000.

Les gamins de Paris spéculent sur les dents des commu-neux; plusieurs de ces petits industriels ont vendu les dents des principaux chefs de la Commune à \$5 la pièce.

Dombrowski seul a fourni au moins 5000 dents aux naïfs amateurs.

Un jeune officier prussien qui doutait de la sincérité de sa fiancée et qui voulait s'assurer si ses soupçons étaient fondés, fit adresser, après la bataille de Gravelotte, une lettre à la jeune fille dans laquelle on lui annonçait la mort de son fiancé. La pauvre enfant se suicida de désespoir, et le jeune imprudent est à présent dans un asile d'aliénés.

UN JUGE ENNEMI DU TABAC.

Faron Judkins était juge d'un district de l'ouest. Un jour il engagea un pauvre homme du voisinage pour venir travailler chez lui. En arrivant, celui-ci ôta sa veste et laissa tomber sa pipe, que le juge ramassa sans que l'ouvrier s'en aperçut. Au bout de quelque temps, ayant envie de fumer, notre homme se mit à chercher sa pipe. Sur ces entrefaites Judkins entra et lui demanda ce qu'il faisait?

—Je cherche ma pipe, dit l'ouvrier.

—Est-ce celle-ci? demanda le juge en lui montrant l'objet.

—Oui, répondit l'autre, en tendant la main pour la saisir.

—Un instant, s'écria Judkins; c'est un objet de peu de valeur, je le sais; comme je suis juge, il faut procéder légalement. Vous allez jurer que cette pipe est bien à vous. Lève la main.

L'homme leva la main et le juge lui dicta le serment d'usage : après quoi la pipe fut restituée.

Quand l'ouvrier eut terminé son travail, il se rendit près du juge pour recevoir son salaire. Il lui réclamait deux chelins six pence. All right! dit le juge, mais vous me devez une demi-couronne et nous sommes quittes.

—Je... vous dois, moi? demanda le pauvre homme tout tremblant.

—Oui, la loi m'accorde une demi-couronne pour chaque serment que je reçois. Par conséquent je ne vous dois rien.

Un jour, M. Cazeneuve, avocat toulousain, dont les excentricités sont célèbres, se rendait d'assez mauvaise grâce au tribunal. Azor, son chien, avait eu la curiosité de le suivre au palais. M. Cazeneuve, qui ne sait rien refuser à son caniche, ne s'y était point opposé.

—Eh! où allez-vous donc comme ça, maître Cazeneuve? lui dit un confrère en l'accostant sur la place du Capitole.

—Eh! où voulez-vous que j'aille? Pardi! toujours au même endroit; je vais à la première instance.

—Et Azor?

—Lui aussi, il y va.

—Bonne chance à tous les deux.

—Je vous remercie pour lui.

Arrivés au tribunal, Azor alla s'asseoir à l'extrémité du banc de la défense, et son maître se mit à plaider. Malheureusement il advint que, entraîné par son éloquence, l'avocat éleva la voix. Azor, qui sans doute n'aimait pas le bruit, se mit à aboyer pour manifester son mécontentement.

Maître Cazeneuve suspendit son plaidoyer, et, s'adressant au chien :

—Azor, lui dit-il, fais-moi le plaisir de te taire.

Azor se tut. Mais il ne se tut pas longtemps. En effet, bientôt après, l'avocat s'étant livré à des considérations trop élevées pour les nerfs délicats d'Azor, l'animal aboya derechef, et cette fois avec un tel entrain, que la défense ne fut plus libre. Alors l'avocat, impatienté, se tourna vers l'interrupteur, et, avec des gestes d'ancien télégraphe :

—Enfin, Azor, lui dit-il, ça ne peut pas durer comme ça; si tu veux plaider, plaide, ou laisse-moi plaider!...

"LE CHEVALIER BREDOUILLE."

(Portrait de tout temps et de tout pays.)

I.

Je vais vous raconter l'histoire
Du plus illustre chevalier
Qui jamais, d'humaine mémoire,
Eut des exploits à publier.
Chez nous, on le nommait *Bredouille* ;
Hélas ! il eut bien des malheurs !
En y songeant mon œil se mouille,
Je ne puis éponger mes pleurs !

Il se mêla de politique :
Rouge, blanc, gris-vert ou ponceau,
On le trouvait dans chaque clique
Dont l'objet est de troubler l'eau.
Au fond d'un journal qui l'abrite,
Il faisait son petit frou-frou...
Bredouille a, ma foi, du mérite...
L'orgueil a produit plus d'un fou !

III.

Sachez que la littérature
Pour lui n'eut jamais de secrets...
Mais son esprit, à la torture,
Est parfois des plus indiscrets.
Il veut réformer : pour combattre
Tous les abus, de prime-abord,
Bredouille hélas ! se met en quatre...
Le public l'envoie haut-le-bord !

IV.

Mais *Bredouille* est d'humeur facile,
Toujours il peut se consoler...
Si le public est indocile,
Lui, parle tout seul, pour parler !
Il se dit le plus grand des hommes,
Un génie, hélas ! incompris.
Pauvres humains, ce que nous sommes !
Tu le sais, *Bredouille*, à quel prix !

V.

Bredouille, mon ami *Bredouille*,
Bredouille demain et toujours.
Pour *Bredouille*, va, cours et fouille
Tous les recoins des alentours.
Et parfois, si voulant te lire,
Nous avons ri comme des fous...
Bredouille ah ! que c'est bon de rire !
Ecris encor, nous rirons tous !

E. B. DE ST. AUBIN.

Ottawa, le 25 juillet 1871.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Le gouvernement de M. Thiers tiendra-t-il, ou, en d'autres termes, la république cette fois-ci comme les autres, n'aurait-elle qu'une existence éphémère ? Telle est la question que se posent plusieurs journaux. Il va sans dire que la solution n'est pas la même partout. Certaines feuilles considèrent le gouvernement de M. Thiers comme un gouvernement créé par le hasard, appuyé sur aucun principe stable, et qui devra disparaître d'ici à quelques mois. Ce sont les accusations de l'*International* qui sont les plus violentes et les plus accentuées. Nous en citons quelques lignes :

"Ce petit homme tuera Paris," tel est le mot qui circule dans la plupart des chancelleries de l'Europe à propos de M. Thiers.

Ce petit homme, en effet, s'obstine à multiplier les arrestations et à maintenir Paris en état de siège sans nécessité.

Caprice de vieillard, qui se croit fort parce qu'il torture ! Débauche d'ennuie politique, qui se croit puissant parce qu'il fait crier de douleur !

"A ce triste jeu, les affaires languissent et le commerce périt. Quelques dévouements isolés essayent bien de faire revivre l'industrie parisienne et de lui donner de l'impulsion. Peines inutiles ! L'état de siège est là, qui met à néant leurs efforts et leurs sacrifices. Partout, dans la grande ville, l'inquiétude et l'anxiété. Pas de lendemain assuré. Nulle garantie contre les dénonciations haineuses ou intéressées. Chaque jour, de nouveaux cortèges de prisonniers qui prennent le chemin de Versailles. La population regarde et s'inquiète ; au milieu du calme et de la tranquillité de Paris, elle ne s'explique pas cette continuité de mesures exceptionnelles ; elle se demande si toutes ces rigueurs prendront jamais fin.

"Cependant les commandes arrivant de l'étranger, se succèdent très-nombreuses. Impossible d'y faire face. Les ateliers sont déserts : la plupart des ouvriers sont à Satory ou dans les prisons d'Etat."

Dans quelques mois M. Thiers aura tué Paris, "le nain aura tué le géant." C'est aussi le ton de plusieurs autres journaux. Quant à nous, nous trouvons ces considérations pour le moins exagérées. Il n'y a pas à se le dissimuler, M. Thiers a rendu d'immenses services à la France. Il faut lui tenir compte des circonstances où il a pris l'administration de l'Etat et ne pas exiger que tant de désastres soient réparés en quelques jours. D'autres journaux, et en grande majorité, se font les avocats de M. Thiers et donnent son gouvernement comme devant faire le bonheur de la France. Ils disent que le pays, fatigué d'avoir changé si souvent de gouvernement, n'ayant plus confiance en la monarchie, et profondément dégoûté de l'impérialisme, trouvera dans la république un gouvernement stable, un gouvernement qui le fera prospérer et reprendra bientôt en Europe le rôle prééminent que la dernière guerre lui a fait perdre.

Quel que soit l'avenir réservé à la France, nous n'hésitons pas à dire que du jour où elle sera fatiguée du gouvernement de M. Thiers, elle appellera le comte de Chambord à présider à ses destinées. Le manifeste de ce prince ne lui a pas fait perdre toute popularité, et quant il le lui aurait fait perdre, il lui a attiré ce qui vaut mieux : le respect ; et, comme le dit Louis Veillot, le jour "où la France voudra retourner au gouvernement monarchique, le seul qui puisse la sauver, elle saura qu'il y a quelque part un honnête homme qui est digne de la gouverner."

Quoi qu'il en soit, M. Thiers, à l'heure qu'il est, paraît plus fort que jamais. Au-delà de quatre cents députés sont résolus de lui confier pour trois ans la présidence de la république. Un grand nombre d'électeurs ont prié leurs représentants de voter pour cette prolongation de pouvoir à M. Thiers.

Il n'y a pas à se le dissimuler : cette conduite est sage. Que la France répare ses désastres avant de s'agiter pour savoir quel est le gouvernement qui lui convient le mieux.

Quand la France sera remise de l'immense secousse que l'Allemagne lui a fait éprouver, elle pourra songer à changer de gouvernement.

M. DE RÉMUSAT.

C'est M. de Rémusat et non M. Goulain, comme l'avait d'abord annoncé le télégraphe, qui remplace M. Jules Favre comme ministre de affaires étrangères, sous les circonstances que nous avons exposées dans notre dernière revue.

L'INDEMNITÉ.

Bravo ! la France se dépêche de se débarrasser des Prussiens. M. Poyer-Quertier, le ministre des finances, a complété, mercredi dernier, le paiement d'un autre versement de 500,000,000 de francs pour l'indemnité de guerre.

SYSTÈME POSTAL.

Les autorités postales françaises sont à préparer un système pour mandats d'argents avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

ALGÉRIE.

L'agitation en Algérie continue encore ; mais beaucoup de chefs d'insurgés dans le sud ont fait leur soumission aux autorités.

ANGLETERRE.

Les Corsaires.

Dans la Chambre des Communes anglaises, hier soir, le vicomte Enfield, du département des affaires étrangères, a nié que des négociations soient entamées avec les Etats-Unis pour l'abolition de l'usage qui veut qu'en temps de guerre des particuliers arment des vaisseaux en course contre l'ennemi.

LE PRINCE ARTHUR.

C'est un heureux mortel : les Communes viennent de lui voter un revenu annuel de £15,000. Tous les membres n'étaient pas de cet avis-là ; mais enfin, la chose a passé.

Un député, M. Berthelot, a déclaré qu'il approuvait la dotation faite au prince Arthur, mais qu'il déploierait la réclusion continuelle de la reine, et que c'était de nature à la rendre impopulaire.

M. Gladstone, tout en niant l'impopularité de Sa Majesté, a déclaré que la reine désirait vivement reprendre ses devoirs publics aussitôt que sa santé le permettrait.

ESPAGNE.

Les Espagnols se tiennent un peu tranquilles ; ils ont même l'esprit tourné à la clémence de ce temps-ci, puisque les Cortès viennent d'amnistier les condamnés politiques. Marquons-leur un bon point.

ITALIE.

Menaces de guerre.

Le vote de l'Assemblée française, renvoyant la question du pouvoir temporel du Pape au ministre des affaires étrangères, est considéré à Rome comme équivalant à une déclaration d'hostilités.

On dit que les cléricaux, les légitimistes et un certain nombre de soi-disant républicains modérés de l'Assemblée nationale se sont coalisés pour contraindre le gouvernement français à intervenir en faveur du pouvoir temporel du Pape.

Plusieurs journaux regardent la guerre avec la France comme probable, et accusent le ministère italien d'être un outil complaisant entre les mains du gouvernement français et de trahir le pays.

La *Gazetta* dit que le gouvernement italien n'aurait dû jamais aller à Rome, mais que, puisqu'il y est venu, il faut qu'il y reste, dût la France se concerter avec les autres puissances européennes pour rétablir le Pape par la force des armes.

LES ÉLECTIONS.

Plus des deux tiers des électeurs se sont abstenus de prendre part aux élections dans les Etats romains. Les candidats élus appartiennent généralement au parti modéré.

A. C.

Les pétitions pleuvent dru chez M. Thiers comme les pièces de cinq francs dans les caisses de M. Poyer-Quertier. Beaucoup ont le sort qu'Alceste souhaitait au sonnet d'Oronte ; quelques autres, au contraire, sont gardées avec soin.

Parmi celles-ci, il en est une qui, samedi, le 22, a eu les honneurs d'une lecture entre intimes dans le petit salon de l'hôtel présidentiel.

Voici ce qu'elle contenait :

"Monsieur le président.

"Laissez venir à moi les petits enfants," a dit notre maître à tous. Enhardis par cette parole, nous osons venir à vous et vous dire sans phrases, — Nous n'avons pas l'âge d'en faire : — Rendez-nous notre jardin des Tuileries. Rendez-nous nos tas de sable et notre cher cache-cache derrière des grands arbres. Nos cerceaux se rouillent le long des murailles ; nos pelles s'ébrèchent contre les parquets, et nos petites jambes se paralysent de ne plus courir.

"Vous avez assuré la tranquillité des parents ; faites maintenant la joie des enfants.

"Les bébés de Paris."

Cette pétition enfantine a été prise en considération. D'ici à peu de jours, les troupes évacueront le jardin des Tuileries. Une escouade de jardiniers les remplacera, et avant la fin du mois le jardin sera rendu à ses jeunes habitués.

Il y a encore de beaux jours pour le caporal et la paysse !

UNE FABLE FRANÇAISE.

On ne pourrait croire, si l'on n'avait les preuves sous les yeux, jusqu'à quel point le parti bonapartiste pousse l'aplomb.

Ce parti ne désarme point et ne s'endort pas. Il tâte l'opinion avec des précautions infinies, mais avec un ensemble où se révèlent l'activité et la souplesse des chefs. Les gros messieurs du parti vont, viennent, s'arrêtent, sans se mettre en évidence plus que de raison. Ils écrivent, sous le couvert d'un ami, de jolies lettres aux journaux, épanchements intimes pour les uns, professions de foi pour les autres.

D'autres, amants chevaleresques mais hommes pratiques, gardant au fond du cœur leur amour et leur fidélité à l'idée napoléonienne, consentiraient volontiers à faire un mariage de

raison avec la République de M. Thiers. Bons époux, ils le seraient ; mais qui peut répondre de l'avenir ?

L'avenir n'est à personne.

On ne sait ni qui vit ni qui meurt, on peut perdre sa chère femme, et convoler à de nouvelles noces avec ses anciennes amours, — sans user du procédé un peu vil d'Henri VIII, un mari terrible ! et de Barbe-Bleue, dont MM. Meilhac et Halévy, ses historiographes, ont dit que "jamais veuf ne fut plus gai."

Aujourd'hui, l'*International* converti à l'empire et dirigé par M. Clément Duvernois, publie la fable suivante que nous nous faisons un devoir de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

"Dame France était riche et prospère ; mais, en cette vie, nul n'est exempt de malheurs. Quelques personnes jalouaient l'intendant qui, par sa sage administration, avait rendu la propriété prospère et la famille heureuse. Alors, ces gens-là essayèrent de faire quereller dame France avec son intendant ; mais ils n'y réussirent pas, car, au contraire, la dame donna 7,000,000 de gages de confiance à son bon intendant. Mais un beau jour survint une dispute avec dame Germanie, et dame France eut le dessous, supporta de grandes pertes et fut fort endommagée. Profitant de la confusion, les ennemis de l'ordre évincèrent l'intendant, et la propriété se trouva alors sans gouverneur.

"Quand la pauvre France fut dans cette malheureuse position, ceux qui auraient dû le plus l'aider furent les premiers à profiter de son infortune. Le plus ardent désir était de prendre la place de l'intendant. Cependant l'intendant, qui avait des droits à la place, et qui jouissait de la confiance de dame France, ne voulut pas se mêler à leur querelle.

"Mlle République dit : "Donnez-moi les clés." Grand-mère Bourbon et sa petite-fille Orléans dirent : "Donnez-nous les clés."

"Le fidèle intendant, lui, qui s'appelait l'empire, dit : "Laissez madame France nommer elle-même son intendant. Quel qu'il soit, nous devons lui obéir." Mais la demoiselle aux cheveux roux et la vieille mère Bourbon dirent que Mme France ne devait pas choisir son intendant. Elles savaient bien qu'elles ne seraient pas préférées. Madame Bourbon était une vieille femme entêtée. Elle avait déjà occupé la place, mais n'avait pu s'y maintenir, madame France n'ayant jamais voulu consentir à garder un intendant qui s'imposait lui-même.

"Et cependant, pour courir la chance d'avoir les clés pendant un petit moment, elle avait laissé la magnifique propriété exposée aux plus grands désastres et à la ruine."

Pour oser publier de telles élucubrations, il faut que l'*International* suppose ou que les Français sont tous des crétins, ou qu'ils ont perdu la mémoire.

LES FRAISES À PARIS.—On ne saurait s'imaginer, dit l'*Opinion Nationale*, quelle énorme quantité de fraises arrive chaque jour et se débite aux halles. Cette culture a pris dans plusieurs communes des environs de Paris une surprenante extension.

A Bagnolet, par exemple, on compte environ 300 cultivateurs de fraisiers.

Sur ce nombre, 150 arrosent tous les jours ; dans les chalets, ils prennent chacun un ou deux hommes de journée en plus, au total de 200 à 250 soldats, des forts de Romainville et de Noisy-le-Sec.

Chacun d'eux reçoit 30c. par heure et travaille cinq à six heures par jour, ce qui, quant aux frais journaliers de ces soldats arroseurs, s'élève à 300 ou 360 fr. de dépense par jour pour toute la commune.

Aujourd'hui, à défaut des forts, les soldats sont pris dans les casernes les plus voisines.

Dans les plants des fraisiers on peut faire huit cueillettes.

La deuxième se fait quatre jours après la première, et les autres se succèdent de trois en trois jours, ce qui mène, pour la sixième, de dix-neuf à vingt jours de la première. Quant aux dernières, elles se font dans l'intervalle de dix jours, ce qui fait un mois pour la récolte totale, en supposant toutefois que le temps soit favorable.

Or, pendant le temps favorable, on peut cueillir six paniers par are, ce qui fait six cents paniers à l'hectare.

8 cueillettes, à 600 paniers l'une, forment un total de 4,800 paniers qui, vendus termes moyen 1 fr. 50 c. le panier, donnent une recette brute de 7,200 fr.

La dépense s'élevant à 3,510 fr., il reste au cultivateur un bénéfice net de 3,690 fr.

On voit que ce n'est pas une mauvaise spéculation, et que le sol français est loin d'être ingrat pour qui sait le cultiver.

Autrefois, on ne cultivait que la fraise proprement dite de Montreuil, ou *dent de cheval*, appelée ainsi à cause de sa forme, et la fraise ananas ou *capron*, qu'on trouvait bonne parce qu'on n'en connaissait pas d'autres.

Ces espèces fades sont délaissées aujourd'hui pour la *queen's scolding*, la reine des fraises, succulente, parfumée et d'une production abondante, ainsi que pour *Fellon*, plus tardive, mais l'une des meilleures connues, et pour la délicieuse *com'esse-de-marne*.

LA FOI SAUVE...—Du temps du cardinal de Richelieu, Bougival et ses environs étaient l'occasion de chasses superbes. L'Éminence avait sa maison des champs à Rueil. C'était là qu'elle faisait surtout de la littérature, beaucoup de politique, et aussi un peu de religion, tandis que ses amis chassaient.

Le cardinal entendait chaque jour une messe à l'heure du midi, et il fallait un encombrement excessif d'affaires pour la dispenser de ce devoir.

Un jour que, suivant l'usage, un capucin, revêtu à l'avance des ornements sacerdotaux, attendait dans un premier salon qu'un coup de sonnette l'avisât d'aller remplir ses fonctions d'aumônier, de jeunes seigneurs qui guettaient, eux aussi, les ordres de Son Eminence, s'occupaient, pour tuer le temps, à démolir un énorme pâté de gibier, du gibier tué par eux.

Ils s'avisèrent de proposer au bon religieux de prendre part à leur déjeuner. Le quart d'heure sonne, puis la demie ; les jeunes fous réitérent leur offre, de moment en moment plus séduisante.

—Bah ! Son Eminence n'entendra pas de messe aujourd'hui ! dit l'un d'eux.

—Au fait, pense le capucin, l'heure est plus que passée.

Il cède, il accepte une aile de perdrix. A peine celle-ci a-t-elle disparu que la terrible sonnette se fait entendre. Constaté de son imprudence, le capucin laisse tomber son assiette, les jeunes seigneurs l'entourent, et, feignant de partager son effroi, lui demandent ce qu'il va faire.

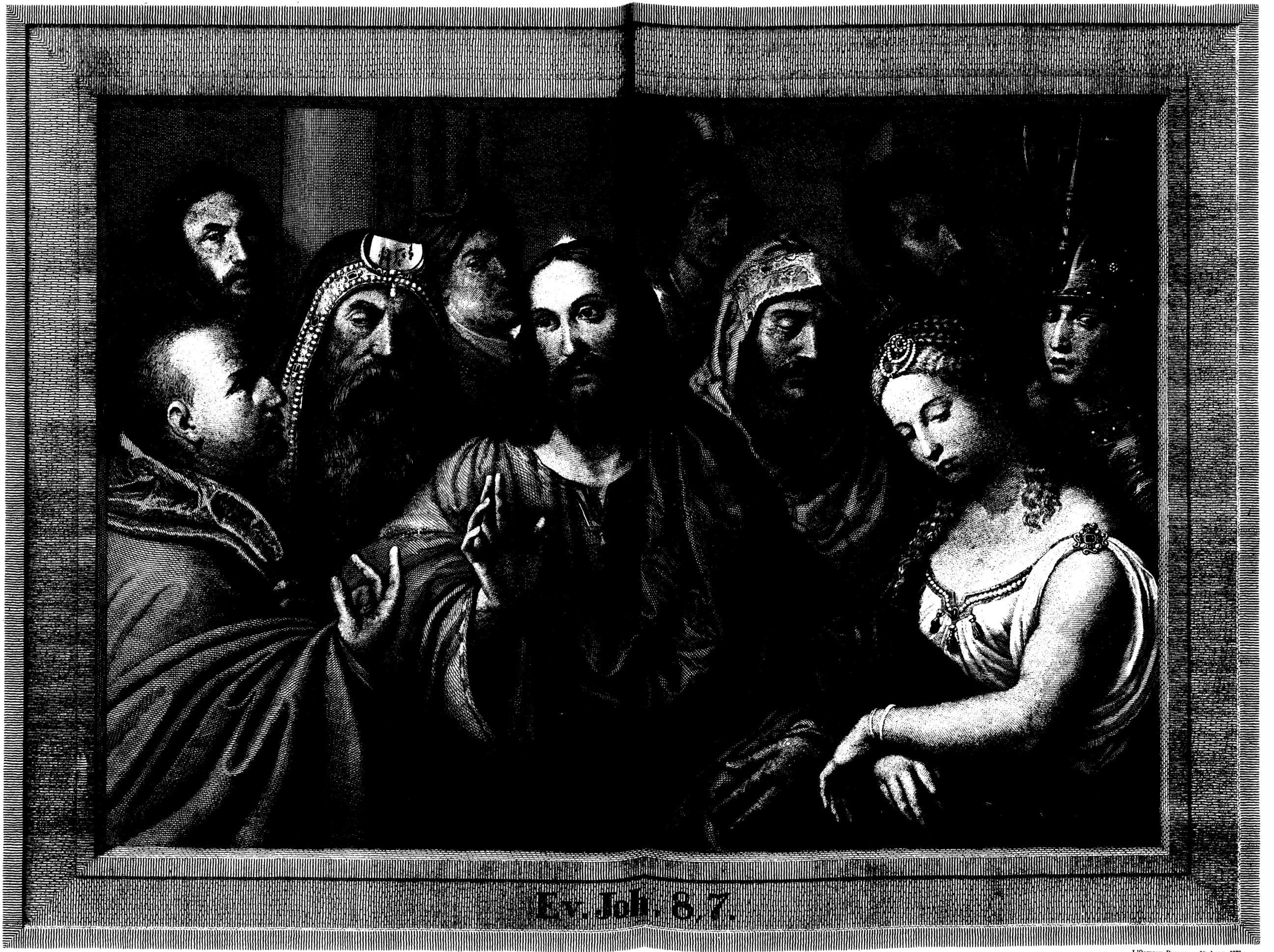
Le pauvre religieux se recueille un instant, puis d'une voix ferme, il s'écrie :

—Messieurs, vous êtes gens d'honneur, je vous demande le secret. Mon parti est pris, je dirai la messe... j'aime mieux avoir affaire à Dieu qu'à Son Eminence !

Tant il est vrai que le despotisme est toujours responsable des fautes qui se commettent pour le ménager.



“ LE MALADE ET LES DOCTEURS. ” PAR P. E. FRERE.



Ex. Joh. 8, 7.



LES FEMMES DES HALLES, À PARIS, RECONDUISANT LE CURÉ DE L'ÉGLISE DE ST. EUSTACHE, APRES SA DÉLIVRANCE DE PRISON

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 10 AOUT, 1871.

RÉFORME ELECTORALE.

La Chambre des Communes vient de passer une loi électorale d'un radicalisme étonnant, quand on songe que c'est la vieille et aristocratique Angleterre qui va s'en appliquer les résultats. Cette loi, d'un mécanisme fort compliqué, qui touche à tout et s'occupe de tout, a pour traits principaux l'abolition des jours de nomination, et l'établissement du scrutin secret dans la votation. Nous ne parlerons pas aujourd'hui du scrutin secret. Non pas que nous soyons désireux d'éviter cette question et de cacher notre opinion sur ce point: nous n'avons pas de ces craintes puériles. Dans de prochains numéros, nous traiterons longuement le sujet en faisant connaître par analyse les débats magnifiques qui ont eu lieu aux Communes et qui rappellent les plus beaux jours de l'éloquence parlementaire.

Nous ne voulons aujourd'hui parler que du jour de la nomination, dont Mère Britannia vient de faire litière. C'est une institution chérie dont nous tenons à faire l'éloge ou l'oraison funèbre avant qu'on lui donne le coup de mort dans notre trop radical Canada.

Nous aurons un regret mortel de voir disparaître ici le jour de la nomination. La nomination! que de souvenirs politiques cette cérémonie évoque! C'est là que les grands hommes se montrent, que les électeurs s'instruisent, que le peuple apprend à devenir meilleur. Il faut que l'Angleterre en soit rendue au dernier degré du crétinisme pour avoir décrété de mort une formalité aussi essentiellement nationale. Si nous avions voix au chapitre, si nous étions membre d'un Parlement quelconque, nous dirions à nos collègues, nous dirions au pays, nous crierions à l'univers tout entier: "n'anéantissez pas, démolisseurs pervers, le jour de la nomination, qui est le plus beau jour de la vie du peuple-électeur. Ce serait un sacrilège. Ne portez vos mains sur cette arche sainte, sur ce palladium de la liberté des *engueuleurs* et des *boxeurs*." Cette cérémonie de la nomination est belle, sublime, et ne peut être appréciée dans toute sa légitime grandeur qu'en la comparant, qu'en la mettant côte à côte avec l'institution séculaire et si respectable des batailles de coqs. Les deux institutions ont dû naître le même jour. Elles portent le cachet d'une parenté toute naturelle. Dans leur fonctionnement, similitude parfaite. Tous deux, coqs et candidats, sont parqués dans le même enclos. Ils sont entourés des mêmes amis, animés des mêmes intentions, juges en *coquasserie* et en *engueulement* électoral. Les candidats et leurs amis ont un avantage sur leurs collègues, messieurs de la gent *coque*: ils ont à leur tête comme président de la farce un grand-maitre des cérémonies, qu'on appelle officier rapporteur et qui a pour mission d'être aussi grave que l'âne portant des reliques. Le coq à Pierre et le candidat de Jacques ont, parmi la foule des spectateurs, des partisans zélés et grands amis du *fair play*, qui surveillent avec un intérêt plein d'angoisse les moindres apprêts du combat. Si l'on met à la patte du coq à Nicholas un éperon plus long ou plus perçant qu'au coq à Pierre, si l'on donne au candidat de Titoin un quart d'heure de plus qu'au candidat de Jacques, l'harmonie est rompue, de vives réclamations se font énergiquement jour et de fraternels coups de poing s'échangent entre les soutiens des coqs et des candidats. Enfin, le calme se rétablit; l'heure solennelle va sonner. Coqs et candidats en viennent aux mains, aux éperons. Ici, la délicatesse de notre conscience nous fait un scrupuleux devoir d'ouvrir une parenthèse pour apprendre à nos lecteurs que *durant l'opération*, la comparaison cesse d'être aussi juste. Les coqs se battent ensemble et en même temps; les candidats se battent ensemble, mais l'un après l'autre. Ce n'est qu'un détail. Au reste, il arrive souvent qu'après la bataille des candidats, quelques-uns des électeurs se chargent d'opérer ou de reprendre la justesse de la comparaison.

On connaît les incidents comme la conséquence de la bataille des candidats. Maître A. prouve à ses partisans que maître B., qui a l'audace de briguer les suffrages des électeurs, n'est qu'un scélérat; maître B., en réponse, a peu de peine à démontrer que si son adversaire n'est pas pendu, c'est parce qu'il n'y a plus de corde assez forte. Quelquefois, — c'est l'exception, — on parle de politique; mais c'est pour la majorité, les gens respectables et paisibles. Or, ces gens là ne comptent pas le jour de la nomination. Ils feraient mieux de rester chez eux: la place est aux batailleurs de coqs, aux crieurs et aux tapageurs. Dans le dénouement, les coqs reprennent leurs droits et la ressemblance se rétablit. On se taloche, on se cogne, on précipite à bas les orateurs qui restent sur la tribune, ou on la défait, ce qui est plus simple. Un moyen encore plus expéditif, c'est de démolir le *husting* avant que

les orateurs parlent. Mais cette pratique est peu prudente et peu politique: on enlève à la nomination l'honneur de compter à côté des batailles de coqs. "I *jase ben, not candidat*:" quand les partisans de A. et de B. peuvent dire cela, la nomination a eu un succès complet.

Il est possible que la peinture soit chargée; d'autres peuvent la trouver trop exacte. Il est encore possible que les candidats passés, présents et futurs, la considèrent peu respectueuse et s'en fâchent. Ce sera signe que nous aurons frappé juste.

Cette formalité a fait son temps ici, et il faut l'abolir. Au jour de la nomination, toutes les opinions sont formées. Quelle que soit la force des orateurs, il ne s'opère pas un seul changement d'opinion. Les électeurs, travaillés depuis des semaines, des mois, y viennent pour s'amuser et se compter, quand ils n'y viennent pas pour quelque chose de pire. Indépendamment de l'inutilité politique, la nomination a encore l'immense désavantage d'être un danger pour le bon ordre, pour les mœurs, et une cause de ruine pour les candidats. Les candidats impopulaires peuvent y trouver et y ont souvent trouvé un puissant engin de corruption. Rien ne justifie le maintien de cette moquerie électorale. Son abolition est le couronnement indispensable des deux réformes réclamées par le pays et dont nous parlions dans notre avant-dernier numéro: une loi plus sévère pour atteindre la corruption électorale, les contestations d'élection soumise aux tribunaux réguliers, et plus de nomination. La mise en candidature se fera, comme en Angleterre, par plusieurs électeurs, dûment qualifiés, en nombre plus ou moins grand, qui déposeront chez l'officier-rapporteur, à un jour et à des heures donnés, les noms des candidats qu'ils veulent voir représenter leur collège électoral. C'est un mode simple, peu coûteux, et qui fera disparaître une foule de désordres.

J. A. MOUSSEAU.

L'HON. M. A. GIRARD.

Le *Manitoban* répond ainsi aux accusations injurieuses et aux mensonges dont l'Hon. M. Girard a été l'objet de la part de correspondants qui cachent leur nom:

L'Ordre dit: "Un distingué ami de ce journal nous écrit de Manitoba en date du 20 mai:

La première session de notre premier parlement s'est terminée il y a environ deux semaines. Nos législateurs ont accompli leurs travaux assez bien pour des débutants; car il est à remarquer que parmi les vingt-quatre députés, il n'y en avait pas un seul qui eût déjà formé partie d'une législature quelconque. Les quatre ministres responsables débutaient également comme les autres.

"En conscience, on ne pourrait dire que ces derniers ont fait des merveilles. Si au moins ils s'étaient entendus entre eux, on aurait pu, dans ce cas, sauver les apparences. Mais non, ils ont été en désaccord, la moitié du temps de la session. Pour ne rien dire de plus, c'était très-peu édifiant. Ils n'ont la confiance ni de la chambre ni du pays. Les députés, cependant, n'ont pas vu là une raison suffisante pour changer de ministère, et c'est leur affaire.

"Il est complètement faux que les difficultés entre le Cabinet et la Chambre se soient aplanies à la fin de la session, ainsi que l'a dit le *Manitoban*. Je reviendrai sur ce sujet plus longuement. Qu'il me suffise de dire maintenant que M. Girard est généralement détesté d'un bout à l'autre du pays, au moins par les Métis. Les Anglais l'aimaient assez. Il semblerait que le cher homme ne l'a pas volé."

L'auteur de l'article qui vient de paraître dans l'Ordre peut être un ami distingué de ce journal, mais chacun se distingue à sa façon. Le Baron Murchausen s'est distingué et se distingue encore, mais il n'est pas le seul, et nous sommes enclins à croire que notre ami de l'Ordre doit avoir quelque lien de parenté avec le Baron. L'ensemble de cet article est entièrement faux, mais le but en est évident et se trouve clairement énoncé dans quelques lignes à l'adresse de M. Girard. Nous aimerions à connaître celui, qui dans sa folle ambition, espère supplanter le trésorier de la province. Peut-être écrira-t-il pour nous divulguer son nom. Mais en attendant, nous pouvons lui dire qu'il a avancé, de la manière la plus malicieuse et la plus mensongère, que M. Girard était détesté dans toute la province, ce que tout homme sait être faux. Car s'il est un homme qui a su mériter l'estime générale de toute la population, c'est bien M. Girard.

Un mot maintenant, à propos de ces sortes de correspondances. Nous avions l'espoir que c'en était fait de tous ces mensonges, mais il n'en est rien.

Comment se fait-il que Manitoba soit la seule province où les mécontents et les faiseurs de projets soient obligés d'aller dans les autres provinces pour y exposer leurs griefs et travailler à l'exécution de leurs projets? Québec et Ontario ne nous ennuient-elles pas assez avec leurs plaintes au sujet des fautes de P. J. O. Chauveau, de John S. MacDonald et de leurs cabinets? Faut-il répandre par toute la Puissance des murmures, des accusations et des mensonges? Ne pouvons-nous pas, à l'exemple des autres provinces, discuter chez nous nos propres affaires?

Si un homme commet une faute à Winnipeg, pourquoi faut-il la faire connaître à Québec, à Montréal et à Toronto, au lieu de l'exposer au premier endroit? Au moins, si, pour l'avantage de la province, ces amis distingués avaient la complaisance de donner leurs noms. Le feront-ils?

Depuis que ce qui précède a paru, la *Minerve* a publié un éclatant témoignage de confiance et d'estime donné par les Métis de la Rivière-Rouge à M. Girard, sous forme d'adresse reçue de Manitoba et à laquelle ce monsieur a répondu par la malle. Les amis de M. Girard, et ils sont nombreux, liront avec plaisir ces deux documents que voici:

{ St. Boniface, Manitoba,
12 Juillet 1871.
A l'Honorable M. A. GIRARD, M.P.P., St. Boniface.

Monsieur,

Nous soussignés, voteurs de St. Boniface et autres, avons vu avec peine un paragraphe d'un certain journal, appelé l'Ordre, dans lequel on lit "que vous êtes détesté d'un bout de la Province à l'autre, particulièrement par les Métis."

Nous, Monsieur, voteurs de St. Boniface et autres, nous nous ressentons vraiment honorés de vous avoir comme représentant dans la Législature, et nous nous disons reconnaissants pour la manière digne et franche avec laquelle vous nous avez représentés, et pour tout le bien que vous avez fait pour nous. Nous pouvons vous assurer en ce jour, Monsieur, que votre nom est honoré et respecté d'un bout de la Province à l'autre par la population métisse et que ces indécentes calomnies et ces fausses accusations ne peuvent être faites que pour servir des plans de vengeance ou d'ambition.

Nous regrettons que votre départ précipité nous ait empêché de vous présenter cette adresse à vous personnellement.

Nous espérons que vous aurez un plaisant voyage, et que pendant votre absence, vous jouirez des bienfaits d'une excellente santé, et que nous aurons bientôt le bonheur de vous souhaiter la bienvenue au milieu de nous, et que vous vivrez longtemps pour jour de la confiance et de l'estime non-seulement de nous, mais de tous les Métis de Manitoba.

Louis Thibault,	Moïse Racette,	Vital Turcotte,
Louis Deschambault,	André Gaudry, jr.,	Joseph Bérard,
J.-Bte. Daunais,	A. Beauchemin, M.	Jean Flamand,
Onésime Monchamp,	P.P., St. Vital,	J.-Bte. St. Arnaud,
Frs. Gingrès, J. P.,	Joseph Martel,	J. Louis Laderoute,
Daniel Carrière,	Basile Ladouceur,	J.-Bte. Boucher,
Mathias Normand,	Francis Flamand,	Hilaire Boucher,
Prosper Ducharme,	Louis Pontbriand,	Duncan McDougall,
Narcisse Marion, J.P.	Magloire Morin,	P. Lavallée,
Alonzo Pierpont,	Daniel Bérard,	P. Martin Lavallée, Sr.
Gabriel Fisher,	Louis Galarneau,	P. Martin Lavallée, fils.
Boniface Delorme,	Edouard Flémont,	Norbert Deslauriers,
Roger Marion,	François Carrière,	Jean L'Espérance,
Brian Devlin,	Isidore Gaudry,	Frs.-Xavier Pagé,
André Gaudry, Sr.,	Gaspard Racette,	Alexandre Pagé,
Norman Marion,	John Bruce, J.P.,	Isaïe Marchand,
Daniel Devlin,	Ls. Schmidt, M.P.P.,	Maxime Lépine, J.P.,
Wm. Devlin,	St. Boniface-Ouest,	Phil. Laderoute, père,
Emile Bouvette,	J.-Bte. Laderoute,	Jonas Ducharme,
Augustin Racette, Sr.,	Octave Allard,	André L'Espérance,
Nicolas Moutard, J.P.,	Henri Godard,	Antoine Chapdelaine,
Wm. Boyer,	P. Bérard,	Elzéar Lagimonière,
Augustin Racette, jr.,	Ambroise Bérard,	Alexandre Pagé, fils,
Joseph Marion,	Michel Dumas,	Phil. Laderoute, fils,

Plus 50 autres noms.

A Messieurs Louis Thibault, André Beauchemin, Louis Schmidt et autres.

Messieurs,

Vous me faites un bien sensible plaisir. Comment vous exprimer maintenant ma reconnaissance? Les liens qui m'unissent à vous et à votre cause étaient déjà forts, mais vous les redoublez par la bonne appréciation que vous faites des quelques services que j'ai pu vous rendre.

J'espère que je serai bientôt au milieu de vous et que je continuerai à agir de manière à jouir de la confiance et de l'estime de tous les Métis de Manitoba. J'ai hâte déjà de revoir votre beau ciel et de faire ma part dans tout ce qui peut contribuer à votre bonheur et au bonheur de mon pays d'adoption.

M. A. GIRARD.

Varennes, 1er août 1871.

—Nous attirons tout spécialement l'attention sur une lettre adressée par Mme. la Supérieure et autres Sœurs marquantes de l'Hôpital de Charité des Sœurs Grises de cette ville, à MM. S. B. Scott & Cie., au sujet du Moulin à Coudre de Wheeler & Wilson, et que nous publions dans une autre colonne. Des témoignages venant d'une telle source, basés sur une expérience de seize années, ne peuvent manquer de convaincre; et dans le moment actuel, où il y a une telle surabondance de Moulins à coudre—bons, mauvais et indifférents—de si honorables attestations doivent être d'une grande valeur pour le public. Nous apprenons que la Compagnie des Moulins à coudre de Wheeler & Wilson produit actuellement près de quatre cents moulins par jour, et ce nombre ne suffit cependant pas pour satisfaire à toutes les demandes. 2-31b

ROCHEFORT ET ROSSIGNOL.

LETTRES D'UN PARISIEN À UN ABSENT.—Le Rochefort que j'ai connu à mon arrivée à Paris, était un brave garçon, d'humeur assez mélancolique, vivant modestement avec son père, à un quatrième étage de la rue des Deux-Boules, et se donnant beaucoup de mal pour gagner le pain de la maison. Un petit emploi à l'Hôtel-de-Ville, quelques articles au *Charivari*, qu'on lui payait six liards la ligne, et qui, franchement, ne valaient pas plus, de temps en temps, un lever de rideau chez Plunkett ou chez Cogniard, tout cela lui composait une demi-vie tranquille et grise, qui ressemblait à sa littérature, mais n'allait guère avec cette physionomie si excentrique, cette lèvre mince et rageuse, ce grand front ravagé, cette tête à migraine, pâle, tourmentée, nerveuse, qui faisait alors sa seule originalité.

Ce que j'aimais dans ce Rochefort-là, c'était une certaine crânerie d'allures, son goût très-vif pour les vers, pour les tableaux, et par dessus tout, cette science de Paris, cette expérience du boulevard qu'il avait déjà au plus haut point, comme un fils de vaudevilliste, élève à Charlemagne et au café du Cirque. A part cela, rien de saillant; de l'esprit sans excès, la régularité du travail, des mœurs d'employé, et pas d'autre ambition que de voir souvent son nom sur l'affiche, en société de Clairville ou de Siraudin. Tel était le Rochefort de 1860; l'autre, celui de la *Lanterne*, ne vint que plus tard, et c'est à Rossignol que nous le devons.

Ce Rossignol était un employé de la ville, qu'on rencontrait partout, aux premières, aux enterrements, et qui vous demandait toujours d'un air affairé: "Est-ce que vous avez vu Rochefort?" passait sa vie à le suivre, à le manquer, à l'attendre, allait lui chercher ses voitures, portait sa copie aux journaux, répétait ses mots, imitait ses gestes, et avait fini par se découper dans son ombre une espèce de personnalité. Le type est assez fréquent sur le boulevard. Tous les gens un peu en lumière traînent après eux leur Rossignol. Cela tient le milieu entre le confident et le domestique, nécessite un caractère égal, des instincts de comparse et aussi de la fortune, car le métier est absorbant et peu rétribué,—parfois même il y a des frais.... Par

hasard, le Rossignol de Rochefort avait, en plus des qualités de son emploi, une certaine originalité personnelle.

C'était un grand Panurge aux cheveux long et plats, mélange singulier de naïveté et de cynisme, de timidité et d'impudence, de bêtise et de cocasserie, de jeunesse et de décrépitude; vingt-deux ans et des manies de vieux, une canne à pomme d'ivoire, une tabatière. Le plus silencieux et le plus sinistre des hommes, et puis tout à coup des échappées de gaieté folle, une verve froide, des farces excessives à La Bache, insultant les gens dans la rue, sans motif, pour le plaisir de bavarder, d'écumer, de dire tout ce qui lui passe de drôle ou d'immonde par la tête avec des gestes d'épileptique, des yeux de Pierrot et le rire triste, le rire en long des gens trop maigres.

J'en suis encore à me demander comment cet énergumène avait pu pénétrer dans la vie paisible et l'intimité de Rochefort. Toujours est-il qu'ils ne se quittaient pas. Quand Rossignol faisait des sottises, Rochefort était là pour les réparer: il allait le chercher au poste, le ramenait chez ses parents, le bourrait de billets de théâtre, se montrait avec lui sur le boulevard, ce qui rendait mon Rossignol très-fier et lui donna de bonne heure le goût de la célébrité. Un beau jour, lui aussi voulut écrire, ou du moins voir son nom dans un journal. Rossignol, homme de lettres! C'était si drôle, que Rochefort n'y résista pas. Il le plaça dans cette maison d'aliénés qu'on appelle le *Tintamarre*, et le sachant incapable d'écrire une ligne—même là, s'amusa à lui faire des articles.

Alors il se passa une chose singulière. Ce Rochefort, compassé et terne quand il écrivait pour lui, trouva, pour le compte d'un autre, une verve triviale et folle qui ressemblait bien à Rossignol; en s'incarnant dans ce type burlesque, il en eut toutes les excentricités, toutes les effronteries. Ce qui lui passait de plus fou dans la cervelle, ce qu'on n'ose pas dire, les bavures de la plume, la boue de l'encrier, tout lui semblait bon pour Rossignol; et comme il mêlait à cela son flair de Paris et ses trucs de vaudevilliste habile à ménager ses effets, il en sortit je ne sais quelle littérature bouffonne, frénetique à froid, imagée jusqu'à l'impudeur, pas française du tout mais très-parisienne, une phrase disloquée et à sauts de carpe qui fit les beaux jours du *Tintamarre*, et rendit Rossignol illustre du café de Suède à Bobino. Ce jour-là, Rochefort avait trouvé sa manière. Il ne s'y trompa pas; et après quelques mois de cet exercice, quand il connut bien son trapeze, il dit à l'autre: "—Va tout seul!" et fit du Rossignol pour son propre compte.

L'infortuné Rossignol, abandonné à lui-même, s'en tira tant bien que mal, vivant un peu sur sa réputation, un peu sur ce que lui avait montré le maître; puis il fit un héritage, et, ma foi! les dames de Bobino, le journalisme, les soupers, la vie d'artiste.... Bref, le pauvre garçon eut la fin qu'il voulait avoir. Il se creva à force de passer les nuits, et s'en alla mourir au doux pays de Cannes, dans le voisinage de Victor Cousin et de quelques autres personnages célèbres; ce qui ne manqua pas de lui causer une certaine satisfaction.

Rochefort, lui, avait bien des raisons pour ne pas se lancer dans le même train de vie. D'abord son estomac, un de ces terribles estomacs de gastralgique, toujours crispés, ruinés de naissance, avec lequel les Michelet de l'avenir ne manqueront pas de nous expliquer son tempérament littéraire; et puis on aurait-il pris le temps de s'amuser? Il avait bien assez à faire de tenir tête à ce terrible ouragan de vogue parisienne qui lui tombait dessus en coup de foudre, le soulevait, le secouait, éparpillant sa jeune gloire de Jockey-Club aux carrières d'Amérique, faisant autour de lui une popularité formidable et cocasse, dont il était lui-même abasourdi.... On se le montrait, on se l'arrachait. Les chevaux de course portaient son nom. Les filles couraient après. "Faites-moi donc voir votre Rochefort!" demandait le duc de Morny, chaque fois qu'il rencontrait Villemessant.... Car, il faut bien qu'on le sache, si Rochefort est coupable, tout le monde, à Paris, est un peu son complice. Nous l'avons trop gâté. Nous avons trop dit: "Que ce Rochefort est drôle!" Vous-même, ô Veuillot! vous avez ri.... Et comme il y tenait, le malheureux, à nous faire rire! Comme il avait peur que sa gloire lui échappât! Qui de nous ne l'a pas vu se ronger les ongles au lendemain d'un de ses articles, et se demander avec angoisse: "Qu'est-ce que je vais leur dire maintenant?" Alors, quand il sentait sa veine épuisée, quand il n'avait plus rien à dire, il faisait comme Rossignol. Il s'en tirait par de l'audace, il disait tout, tout,—dans la langue de Rossignol. De là, le succès de la *Lanterne*.

Ah! mon ami, Dieu nous garde d'un succès pareil. Quand on y a goûté une fois, on ne peut plus se passer d'en boire, n'importe à quel prix, n'importe dans quel verre. Il y a, dans les hôpitaux, des malheureux atteints du délire alcoolique qui se jettent ainsi sur tout ce qu'ils trouvent, le vitriol, l'eau de Cologne: tout leur est bon, pourvu qu'ils boivent. C'est le cas de Rochefort. Si cet homme d'esprit, si ce gentilhomme s'est fait ramasser un matin dans le ruisseau du "Père-Duchêne," crois bien que ce n'est pas la passion politique qui l'avait poussé là.... La politique: Est-ce qu'il a jamais su seulement ce que c'était...? Ce n'est pas non plus l'amour du gain,—je le sais au-dessus de cela.—Non! c'est une soif inextinguible de popularité, l'alcoolisme du succès avec tous ses symptômes, le goût perdu, le bégaînement, l'égarment, la fureur....

Un moment, nous l'avions cru sauvé. Pendant les cinq mois de siège, il a eu le courage de se laisser oublier, de ne plus écrire; et il faut lui en tenir compte. Mais après, quelle rechûte! C'est qu'en son absence, d'autres étaient venus qui faisaient du Rochefort comme lui. Il eut beau crier, se démener, sa popularité était perdue, passée aux Muroreau, aux Vermesch.... Par là, je m'explique sa colère, son délire des derniers jours, cette rage à demeure, ce débordement de fiel qui noyait tout, l'aveuglait, comme si on lui avait crevé l'amer.

Malgré tout, débarrassé de sa bile et de son écume, Rochefort restera une figure de ce temps. Il est arrivé juste à son heure, trouvant la maison grande ouverte, comme quelqu'un qu'on attendait. Ça été le gavroche providentiel, puisque providentiel il y a, envoyé pour casser la première vitre de l'empire et donner le signal de la démolition.... Même au point de vue du métier, il faut faire attention à lui. Ses pamphlets ont souvent du nerf, de l'esprit, une force comique. Il me fait l'effet d'un Paul-Louis Courier exaspéré, bien au niveau de son époque et lui parlant la langue qu'elle comprenait. Les deux pamphlétaires se ressemblent par le rôle qu'ils ont joué, leur haine implacable, et l'artifice de leur style, car ils ne sont pas plus naturels l'un que l'autre; seulement, il y a entre eux la différence qu'il y avait entre les deux cours, celle où l'on traduisait Horace, celle où l'on faisait venir Thérèse. Courier prend l'afféterie de sa langue dans les vieux tours du seizième siècle, Rochefort la ramasse dans l'argot tout neuf du dix-neuvième. En lisant Paul-Louis, je vois le vieil Amyot me rire entre les lignes.

Quand je lis Rochefort, je pense tout le temps à Rossignol.

A. D***

CHOSSES ET AUTRES.

DISCOURS D'UN RESTAURATEUR.

Le *Figaro*, depuis qu'il est devenu le pudibon organe du parti légitimiste, n'a plus souvent le mot pour rire.

Cependant, il lui arrive encore, par-ci par-là, de piétiner dans les plates-bandes de la *blague à outrance* (sic). Ainsi, par exemple, il ne peut digérer l'élection de M. Bonvalet, et il ouvre le feu contre ce député républicain, dont le tort irrémissible est, paraît-il, d'avoir été restaurateur.

Voici le discours que, d'après le *Figaro*, M. Bonvalet doit prononcer à la Chambre:

" Mes chers petits choux,

" Ma profession de *foie* sera courte, et je veux vous la dire avec la simplicité de M. Meringue, dans un drame de mon ami Edouard Pluvier. Malgré les journaux de l'union parisienne, dont la liste était une véritable *panade*; malgré les plaisanteries de M. Francisque Sarcey, enfin malgré les *épigrammes* de la presse entière, qui ne m'a guère tendu la *perche*, j'ai été nommé. Le *thon* de mon discours d'entrée vous prouvera quelles sont mes intentions. Sans vouloir soulever aucun *lièvre* désobligeant pour la *restauration* monarchique, qui me semble filer en ce moment comme un véritable *macaroni*, je crois qu'au contraire des *grenouilles* qui demandent un roi, ce que nous voulons, nous, c'est la *Raie*-publique!

" Relevons les *dé-concombres* de l'Hôtel-de-Ville! Certes, je ne suis point aussi athée que voudrait le faire supposer ce bras droit de M. Louis Veuillot: l'*Abbé rigoule*; mais je *truffe* qu'il est inutile que la France aille tirer les *marrons* du feu, pour que ce soit le Pape qui en profite. Plus d'armes, plus de graines d'*épinard*! *Mêlons* nos affaires avec prudence. Marchons doucement s'il le faut, plutôt que d'aller à reculons comme les *écrevisses*. *Rognons* sur le budget autant que nous le pourrons! Cette opinion, qui est la mienne, est tellement la *veau-tre*, que le nombre de mes *délecteurs* est aujourd'hui du double, que dis-je, du *tripe* qu'autrefois! Est en *vin* que M. Clément Duvert n'ait voulu quêter vos suffrages en vous *faisant* une *rilette*.

" Il reste *sole*... avec son Empereur!

" Certes, je *bisque* de n'avoir point vu élire mon ami *Equile Béchamel*, et mon *cœur* est pour longtemps *couvert* de bien des *crêpes*. C'eût été un rude *lapin* de plus parmi *nouilles*! Je ne suis pas de ces *oiseaux* qui ne rêvent que *brochettes*, et il n'y a pas bien longtemps encore, j'ai refusé à la reine Victoria l'ordre du *Bain-Marie*, qu'elle m'a fait offrir par lord *Plum pudding*. Ce que nous devons faire avant tout, c'est d'*acquitter* la *carpe* à payer aux Prussiens. Puis, nous réclamerons avec rage nos frères déportés à *Nougat* hiva. *Cuisse* cette satisfaction nous être accordée!

" Une fois ma mission accomplie, j'irai m'établir à la Grande *Chartreuse*, où l'on construit déjà, à mon intention, un petit *rocher de glace*, où je pourrai *nourrir*, en m'écriant sans *beurre* et *pour-boire*, ce qu'il me *répondra*: Seigneur, plus heureux que le sage qui *pêche* sept fois par jour, je n'ai pas même mérité une seule *amande*. Dites-le, *café* vous à me *re-brocher*? Rien! j'en ai le ferme *es-poire*, et je suis prêt à me présenter devant vous pour *acquitter* ma *douloureux*!!"

Nul ne doute que les collègues de M. Bonvalet, après avoir entendu ce débordement d'éloquence, ne lui disent: *reste ratureur*!

LE COMTE DE MAISTRE.

Les lignes ci-dessous sont d'une actualité saisissante: que le lecteur en juge:

"..... Pour faire la révolution française, il a fallu renverser la religion, outrager la morale, violer toutes les propriétés et commettre tous les crimes: pour cette œuvre diabolique, il a fallu employer un tel nombre d'hommes vicieux, que jamais, peut-être, autant de vices n'ont agi ensemble pour opérer un mal quelconque. Au contraire, pour rétablir l'ordre, le roi convoquera toutes les vertus: il le voudra sans doute; mais, par la nature même des choses, il y sera forcé. Son intérêt le plus pressant sera d'allier la justice à la miséricorde; les hommes estimables viendront d'eux-mêmes se placer aux postes où ils peuvent être utiles; et la religion, prêtant son sceptre à la politique, lui donnera les forces qu'elle ne peut tenir que de cette sœur auguste.

" Français! s'écrie de Maistre, —c'est au bruit des chants infernaux, des blasphèmes de l'athéisme, des cris de mort et des longs gémissements de l'innocence égorgée, c'est à la lueur des incendies... que vos séducteurs et vos tyrans ont fondé ce qu'ils appellent *notre liberté*.

" C'est au nom de Dieu très-grand et très-bon, à la suite des hommes qu'il aime et qu'il inspire, et sous l'influence de son pouvoir créateur, que vous reviendrez à votre constitution, et qu'un roi vous donnera la seule chose que vous deviez désirer sagement,—la *liberté par le monarque*."

Et ces autres lignes, écrites en 1815, après la chute du premier empire, ne les dirait-on pas écrites depuis quelques jours seulement:

" L'Europe entière est dans une fermentation qui nous conduit à une révolution religieuse à jamais mémorable, et dont la révolution politique dont nous avons été témoins, ne fut que l'épouvantable préface. Pour nettoyer la place, il fallait des furieux; vous allez maintenant voir arriver l'architecte."

UN CANDIDAT MALHEUREUX.

Un prêtre républicain—*rara avis*—se présentait dans l'Aisne; c'est M. Joseph Dupont, curé de Rethuil, canton de Villiers Cotterets.

Voici un extrait de sa circulaire aux électeurs:

" Si j'étais élu, ce serait pour concourir à l'établissement de la République, le seul gouvernement qui puisse mettre un terme à nos divisions intérieures, qui réponde aux aspirations de la France, et qui doive nous octroyer les institutions et les réformes vainement réclamées jusqu'à ce jour par la nation.

" La liberté de conscience, de la presse, de l'enseignement.

" Liberté de la commune, du département; décentralisation sage qui ne rompe point l'unité nationale.

" Meilleure répartition des impôts, économie dans les finances; réduction des gros traitements, augmentation des petits. " Juste distribution des charges et des avantages de la société entre tous les citoyens; amélioration du sort des classes ouvrières.

" Séparation de l'Eglise et de l'Etat."

Voilà un programme excellent, mais qui ne conduira pas plus M. Dupont au cardinalat qu'il ne l'a conduit à la députation. En effet, les journaux de France nous apprennent que M. Ganault, candidat républicain, a été élu dans l'Aisne par

33,500 voix contre 26,500, données à M. Vinchon, candidat monarchiste.

De l'infortuné abbé Joseph Dupont, il n'est pas même fait mention dans les comptes-rendus publiés.

LA MAISON BONAPARTE ET CIE.

Le *Propagateur de l'Aube*, journal fort spirituel, comme on va le voir, prétend,—ce dont tout le monde doutera,—qu'il a reçu la circulaire suivante:

L.-N. BONAPARTE ET CIE.

Epicurerie, Pharmacie, Quincaillerie, Philosophie.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous annoncer que la maison fondée par nous sous la raison sociale *Bonaparte et Cie.*, maison qui, par suite de circonstances douloureuses, avait dû momentanément suspendre ses affaires, va prochainement reprendre le cours de ses opérations.

Nous espérons que vous voudrez bien, comme par le passé, nous honorer de votre confiance. Nous sommes en mesure de vous fournir aujourd'hui, à des prix plus élevés, il est vrai, tous les articles qui ont fait de tout temps et font encore la réputation de notre maison, tels que:

Appareils de sauvetage perfectionnés, à l'usage des peuples.

Libertés à air comprimé et à soupape.

Plébiscites à répétitions (plusieurs airs variés).

Constitutions à fonds secrets.

Sénats disant papa et maman pour 30,000 francs par an.

Budgets à échappement, brevetés s. g. d. g.

Impôts à jets continus.

Justice en caoutchouc (genre de Vienne).

Chaines de sûreté.

Bombes, d'après les dessins du *Figaro*.

Casse-tête, avec ou sans sergent de ville.

Complots à percuteur secret.

Littérature, purgative, sudorifique, stermutatoire.

Huîtres électorales.

Moules à cigarettes.

Coquilles officielles.

Poissons de mer en général.

Etc., etc., etc.

A ces principaux articles, déjà favorablement connus du public, nous en ajoutons de nouveaux, qui sont la propriété spéciale de notre maison. Grand assortiment de:

Capitulations honorables.

Sabres dits de Sedan, uniques pour leur adhérence au fourreau.

Articles de Metz à l'usage des dieux.

Balles de Sarrelrueck pour baptêmes.

Scies-manifestes à l'usage des prétendants.

Etc., etc., etc.

La maison se charge en outre de l'épuration du pétrole et de la société, du placement et du recouvrement des valeurs, des expéditions en province et à l'étranger, de l'exportation des produits politiques, en un mot, de tous les articles de Paris et du Code pénal.

Nous osons espérer, monsieur, que vous aurez assez de bon sens pour ne pas confondre nos produits avec ceux de nos concurrents. Notre magasin est le mieux assorti de l'univers entier.

Nos commis-voyageurs vont prochainement faire leur tournée. Ils auront l'honneur de se présenter chez vous. Veuillez les honorer de votre choix; vous serez convaincu que seule la consommation de nos produits peut mettre la France dans la voie du *Progrès national*.

Dans l'attente de vos ordres, nous vous prions d'agréer, monsieur, nos civilités distinguées.

L.-N. BONAPARTE ET CIE.

LES PRUSSIENS A STENAY.

Voici quelques renseignements très-précieux sur le passage des Prussiens à Stenay. N'oublions pas que, depuis le traité de paix, les troupes allemandes n'ont plus aucun droit pour réclamer des objets en nature, des réquisitions, etc.

Or, le 21 dernier, le 69e régiment prussien arrivait à Stenay. Les hommes, excités par leurs chefs, dit-on, avaient été la terreur des villages où ils s'étaient arrêtés les jours précédents.

En arrivant, ils ont de suite réclamé des draps, des vivres etc., etc, dans bien des maisons, il y avait vingt soldats. Chacun s'est empressé d'être aux ordres de ces messieurs qui n'avaient pas l'air facile.

Le 22, au matin, les personnes qui ont inspecté leurs lits, ont trouvé, les uns leur matelas et leurs couvertures traversés de coups de sabre, les autres leurs lits absolument remplis d'ordures.

Une dame qui a l'estime publique a été si indignée de la conduite des Prussiens, que, au moment du départ, elle est allée se plaindre à un officier.

Celui-ci répondit:

—*Nix comprendre*....

—Oh! vous ne comprenez pas que nous vous trouvons encore plus lâches que vos soldats, puisque vous les laissez agir comme des gueux! s'écria-t-elle. Eh bien! pour nous Français, vous êtes des canailles!... Mais patience, notre tour viendra, et vous verrez!...

Ils ont fait les gestes de la prendre; cependant ils ne l'ont pas fait.

Disons aussi que le 69e régiment prussien et particulièrement la 7e compagnie, se distingue par les vexations les plus atroces imposées partout aux habitants.

Un quatrain... rencontré au détour d'un couloir et dont on charge M. de Tillancourt:

Lorsque je vois l'exécutif,

Et songe ce qu'il a su faire,

Dussé-je paraître exclusif,

Je crois voir la patrie entière (en Thiers).

—Depuis le jour de la revue, les députés sont d'une soif inextinguible.

L'immense salle de la buvette ne désemplit pas.

On devrait, dit M. de Ressaiguier, écrire sur la porte d'entrée: (succursale des réservoirs).

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE III.—Suite.

—Oui, certes! répondit Vergor.
—Et voyez-vous un expédient qui peut nous sauver?
—Ma foi non!
—Alors, nous sommes perdus; car vous savez qu'en tombant, moi, je vous entraînerai tous dans ma chute.
—Cré tonnerre!
Et Vergor ouvrit bien grands ses petits yeux, comme pour sonder l'abîme effroyable qu'il voyait s'entr'ouvrir à ses pieds.
—Oui, nous sommes perdus! reprit Bigot; à moins, toutefois, que vous ne vouliez me donner un coup d'épaulé.
—Moi!
—Oui, vous et moi, Vergor, nous pouvons sauver tous les autres et surtout nous-mêmes, ce qui vaut infiniment mieux.
—Mais diable! comment cela? demanda Vergor de l'air d'un homme qui ne se serait jamais supposé une pareille importance.
—Écoutez, fit Bigot en se rapprochant de lui; d'abord, si jamais votre bouche laisse échapper un seul des mots que je vais vous dire, je vous jure que l'on vous trouvera, une heure après, les reins cassés sur une borne comme un chien enragé sur qui l'on a tiré à bout portant.
Vergor sentit un frisson lui courir dans le dos. Il connaissait Bigot et le savait homme à tenir une parole de ce genre.
—Ne craignez rien, dit-il en étendant la main, tandis que son regard faux essayait de monter jusqu'à celui de l'intendant.
—Bon! Dites-moi, maintenant, mon cher Vergor, ne vous semble-t-il pas que si le pays passait immédiatement entre les mains des Anglais, il nous serait assez aisé de cacher une grande partie de nos méfaits sous les ruines de cette colonie? Ne croyez-vous pas qu'il serait bien difficile à messieurs nos juges, si toutefois il nous faut comparaître devant un tribunal, de nous forcer à un compte-rendu très-exact de notre administration? La belle occasion pour rejeter presque toutes les dépenses sur les frais de guerre!
—Pardié, c'est vrai ça!
—Maintenant, au train, que vont les choses, pensez-vous que les Anglais soient bien près de réussir à nous soumettre?
—Diable non! La perte de la dernière bataille ne les avance pas beaucoup.
—De sorte que la guerre court de grands risques de se prolonger longtemps?
—Oui.
—A moins d'un hasard?
—A moins d'un hasard.
—Vous y fiez-vous beaucoup, Vergor, à cet imbécile de hasard?
—Ma foi non.
—Ni moi. Il m'a toujours semblé qu'un peu de prévoyance et d'habileté valait bien mieux.
—C'est vrai.
—Dites donc, si nous faisons le hasard, nous?
—Dame...
—Oui, si nous le forçons de nous servir en esclave?
—Hein! fit Vergor d'un air ahuri.
L'histoire nous dit que l'intelligence de cet homme n'était pas très-développée.
—Enfin, ni nous aidions l'Anglais à nous battre?
—Comment! mais il s'agit donc de trahir?
—Oui, mon ami, dit l'intendant d'une voix parfaitement calme.
Vergor le regarda avec épouvante.
Bigot poursuivit sans paraître remarquer la surprise de l'autre:
—Pouvez-vous me dire à qui vous devez le commandement de ce poste important du Foulon, que l'on vous a confié depuis quelques jours?
—Je n'en sais rien.
—Je le crois bien; car on n'a plus grand' confiance en vous depuis la capitulation de Beauséjour. Et il m'a fallu mettre bien des influences en mouvement pour vous faire nommer à ce poste de confiance. Je ne voulais pas me compromettre en le demandant moi-même pour vous. Vous comprendrez pourquoi quand je vous dirai qu'il entre dans mon plan que vous... n'empêchiez pas trop les Anglais de forcer le passage du Foulon aux plaines d'Abraham.
—C'est-à-dire que... qu'il me faudra... les laisser faire!
—Oui.
—Mais, je risque ma tête!
—Je le sais pardié bien.
—Et vous croyez que...?
—Je crois que vous exécuterez mes ordres.
—Si je refusais?
—Si tu refusais, mon petit Vergor, je te fais pendre haut et court comme traître et voleur.
—Je vous en défie.
—Même si je prouve devant un cour-martial que tu étais d'intelligence avec Monckton pour lui livrer Beauséjour et pour partager le butin avec lui?
—Comment prouver cela? demanda Vergor qui se redressa tel qu'une couleuvre.

—Par la production d'une lettre que tu écris à Monckton; lettre que je me suis procurée lors de ton procès et qui, mon cher, est en lieu sûr.
—Ah! vous êtes le diable! s'écria Vergor qui s'affaissa sur son siège. Mais je la croyais détruite cette maudite lettre! Monckton m'avait promis de la faire.
—Sais-tu le latin, cher?
—Non, balbutia Vergor abruti.
—C'est bien dommage, va; c'est une fort belle langue! Elle renferme entres autres choses admirables cet axiôme si vrai que voici: *Verba volant, scripta manent*; c'est-à-dire, en langage vulgaire, que tu aurais bien mieux fait de ne pas écrire à M. Monckton, mais de lui parler de vive voix.
Vergor était vaincu, et à partir de ce moment-là Bigot était son maître.
—Écoute, Vergor, poursuivit l'intendant d'un ton plus sérieux. Tu sais d'abord qu'à la moindre chose que tu t'avisés de divulguer sur ce sujet, tu es un homme mort! Alors, en supposant que tu eusses réussi à me compromettre, ce qui n'est pas probable, tu n'en serais guère plus avancé. Mieux vaut donc pour toi servir à mes desseins, vu que je t'assure une impunité d'autant plus certaine que mon plan est ourdi de manière à ne compromettre personne. Tu sais que mon cerveau est assez inventif quand je prends la peine de le consulter.
—Ah! quant à ça!
—Eh bien! alors, laisse-moi faire, et non seulement il ne tombera pas un seul cheveu de ta tête, mais tu pourras bientôt jouir en France, avec moi, de toutes les douceurs de l'opulence. Car tu t'imagines bien que ce service te sera largement payé. Dis, maintenant, puis-je te compter sur toi?
—Aveuglément, je vous le jure!
—C'est bon. Tiens-toi prêt, alors, à recevoir mes ordres et à les exécuter au moment voulu.
Quand Vergor eut pris congé de lui, l'intendant appela Sournois pour l'aider à se mettre au lit.
Jamais le valet n'avait été si complaisant, si obséquieux. Et pourtant, il se disait en lui-même:
—Ah! mon cher maître, si vous saviez les belles choses que j'ai entendues ce soir, en collant mon oreille sur le trou de la serrure! Si vous vous doutiez que je vous tiens aussi bien que vous tenez votre imbécile de Vergor, vous verriez peut-être que je pense quelle drôle de figure vous feriez au bout d'une corde!
Sournois s'était toujours montré si serviable, même depuis l'affaire du soufflet, que jamais Bigot n'aurait pu soupçonner un seul instant la fidélité de son domestique. Au contraire, il était convaincu que cet homme lui était dévoué corps et âme. Aussi, dit-il au valet, quand il fut couché:
—Ferme soigneusement la porte, mon cher Sournois. J'ai à te parler confidentiellement.
—Tiens! où veut-il en venir? songea le valet de chambre, qui poussa les verrous.
Et il revint vers le lit où son maître était mollement étendu.
—Assieds-toi, mon ami. Ce que j'ai à te dire est un peu long.
Le domestique s'installa dans un grand fauteuil, placé près du chevet de l'intendant.
—Sournois, dit Bigot après quelques instants de silence, je suis content de toi, bien que tu aies laissé Mme Péan pénétrer dans la petite tour de l'ouest et emmener la jeune fille. Je conçois qu'il t'était difficile de refuser l'accès de la tour à cette chère Angélique, et qu'une fois entrée, sa jalousie lui ait inspiré l'idée de se débarrasser de celle qu'elle pouvait croire sa rivale. D'ailleurs, je t'avais toujours dit de lui obéir en quoi que ce fût. Tu n'as donc pas été fautif de la laisser faire, et bien que tu n'aies paru d'abord craindre le contraire, je ne t'en veux point pour la perte de cette enfant que j'aime pourtant à la folie. On dit qu'elle est prisonnière des Anglais. Il faut tâcher de la rejoindre, Sournois, avant que ce petit fat de Beaulac ne l'ait retrouvée. Tu ne saurais croire, mon ami, la passion que j'éprouve pour cette adorable creature. Depuis le jour où sa figure mutine a frappé mes regards, je ne me reconnais plus. Tu sais l'éloignement que j'ai toujours ressenti pour le mariage. Eh bien, si cette jeune enfant l'exigeait pour se rendre à mes desirs, je crois, foi de Bigot, que je me laisserais enchaîner par les nœuds sacrés de l'hyménée! Ce n'est plus de l'amour, de la passion que j'éprouve pour elle, c'est de la rage, Sournois! Si j'avais deux âmes, je les vendrais l'une après l'autre à Satan pour que cette femme fût à moi! Ah! je n'aurais jamais cru qu'on pût aimer de la sorte! Dans cette détresse de mon cœur aux abois, c'est à toi que je m'adresse pour que tu m'aides à revoir cet ange qui, je le sens bien, a emporté la moitié de ma vie en m'échappant. Aussi n'est-ce pas un service de valet que je vais te demander, Sournois, c'est un service d'ami, et dans lequel il entre plus de confiance et d'estime de ma part, que de commandement.
—Employez-moi sans crainte, monsieur l'intendant; vous savez combien je vous suis dévoué.
—Oui, mon ami, et je suis décidé de t'en récompenser royalement. Je sais que tu as déjà réalisé de fort jolies économies, pas encore autant sur tes gages que sur certaines transactions, où tu partageais avec Clavery les gains qu'il prélevait sur plusieurs fournisseurs que tu lui adressais par mon entremise. Entre nous,

Sournois, si tu n'étais pas plutôt mon ami que mon domestique, j'appellerais coquinerie ce genre d'affaires où tu as trémpé, et qui suffit souvent pour conduire un homme à la potence.
En frappant doucement ce coup qui, sans avoir l'air d'y toucher, tranchait profondément dans le vif, Bigot décocha un regard de feu au valet.
Celui-ci se mordit les lèvres et devint violet. La pensée que lui aussi se trouvait à la merci de cet homme, le suffoquait.
—Mais pour revenir à nos moutons, continua Bigot, si tu me sers fidèlement dans l'affaire que je vais te confier, je double du coup la somme de tes épargnes, que je sais se monter à peu près à vingt-cinq mille francs. Si tu réussis, je t'en donne cinquante mille.
Sournois ouvrit démesurément les yeux, tant par suite de cette offre magnifique que par la surprise de voir son maître si bien au fait des petites affaires du valet de chambre.
Tout ivrogne qu'il était, Sournois aimait aussi beaucoup l'argent; la preuve, c'est que sa passion pour le vin lui avait permis de faire des économies. Aussi s'écria-t-il avec un empressement quelque peu outré; car le matois savait bien qu'il tenait un secret qui valait plus de cinquante mille francs:
—C'est trop, cher maître! c'est bien trop!
—Non, mon ami, et quand tu sauras que tu vas avoir une double mission à remplir, tu avoueras toi-même que tes services ne sont que justement payés à ce prix. Écoute, mais que chacun des mots que je vais te dire s'enfonce si profondément en toi, que jamais un seul ne t'échappe pour frapper l'oreille d'un autre homme que celui vers lequel je vais t'envoyer. Car, si par malheur tu me trahis, Sournois, outre que j'ai assez de preuves en mains pour te faire jeter, quand je voudrai, dans un cul de basse-fosse, je te jure que tu périras de mort violente dans les vingt-quatre heures!
Sournois, qui connaissait son terrible maître mieux que personne, ne put s'empêcher de frémir; et ce fut avec sincérité qu'il jura, pour le moment du moins, discrétion à son maître.
—J'ai dit, il n'y a qu'un instant, Sournois, reprit l'intendant, que je vendrais mon âme pour posséder cette jeune fille. Ne sois donc pas surpris si j'ajoute maintenant que je suis décidé à trahir presque mon pays pour qu'elle retombe en mon pouvoir. J'ai dit presque, et tu vas comprendre pourquoi. Je vais offrir au général anglais de lui faciliter le débarquement au Foulon et l'accès de la rampe qui conduit sur la hauteur des Plaines-d'Abraham, à condition qu'il ne remette qu'à moi seul la belle captive. Tu conçois que là s'arrêtera ma complaisance, et que rien n'assure les Anglais de nous vaincre ensuite.
—Mais comment vous y prendrez-vous, monsieur l'intendant?
—Vergor est à moi. Le traître apparent sera lui, s'il ne sait pas bien jouer ses cartes. Quant à toi, mon cher Sournois, tu ne te compromettas nullement en allant porter un message verbal au général Wolfe. Si par hasard tu es pris par les nôtres, tu finiras par avouer que tu te rendais au camp des Anglais pour t'enquérir de la jeune personne. On ne verra là dedans qu'une simple affaire de galanterie; et comme on me connaît à ce sujet, la chose n'ira pas plus loin.
—Quel scélérat! pensa Sournois tout émerveillé de l'habileté de son maître.
—Eh bien! continua Bigot, crains-tu d'accepter?
—Non certes! monsieur l'intendant. Car du moment que vous m'assurez qu'il n'y a pas plus de danger à courir, je m'en rapporte à votre génie inventif et suis prêt à marcher les yeux fermés.
—Bien, mon ami, je n'attendais rien moins de ton dévouement... et de ton bon sens. Mais il se fait tard et j'ai trop besoin de sommeil pour te donner ce soir les instructions que tu auras à suivre. Prépare-toi, et silence!
—Je serai muet comme une carpe! Monsieur l'intendant n'a besoin de rien?
—Non, mon ami, si ce n'est de dormir un peu. Bonsoir.
—Bien bonne nuit, monsieur.
—Il faudra te surveiller, toi aussi, mon gros Sournois, pensa Bigot en fermant les yeux. Si tu bronches, hum...
Et sa dernière menace s'éteignit dans un premier ronflement.
Les scélérats au caractère fortement trempé, comme Bigot, acquièrent à la longue une sécurité insouciance dans le crime. Ils s'accoutument à risquer si souvent leur vie qu'ils dorment sur le cratère encore tiède d'un volcan.
Quant à Sournois, il se tourna et se retourna dans son lit en songeant au terrible secret dont il était le dépositaire.
—Je vois que mon cher maître chasse deux lièvres à la fois, se disait-il. Si je n'avais pas entendu son entretien avec Vergor, j'aurais pu croire qu'il ne s'agissait que de sa passion pour la fillette. Mais tout en s'assurant de la pouvoir posséder, il travaille à mettre aussi sa fortune à l'abri du naufrage. Enfin, ce que j'ai de mieux à faire, pour le quart-d'heure, c'est de lui obéir. Quant à la réalisation de mon grand projet—car j'ai mon plan aussi moi, et un fameux, encore!—l'exécution va en être avancée par le fait même de l'accomplissement des desseins de mon maître. Car si les nôtres sont battus, l'armée va sans doute être obligée de fuir et l'intendant contraint de la suivre pour

veiller à la subsistance des troupes. C'est alors que nous visiterons le souterrain... Une fois le coup fait, il me sera facile de profiter du brouhaha de la guerre pour passer inaperçu en France, où je mènerai, ma foi, un train d'enfer! Car j'ai acquis assez de bon langage et de belles manières pour trancher un peu du grand seigneur, lorsque mes poches seront bien garnies de beaux louis d'or. Si le maître volé me retrouve et veut faire trop de bruit, alors je le menacerai de divulguer ce fameux secret qui sent sa corde d'une lieue; et il sera bien fier encore de partager sa fortune avec moi pour acheter mon silence. Comme je serai riche alors, je saurai m'entourer de serviteurs fidèles qui me permettront de ne rien redouter de lui. Hum! monsieur Bigot, vous le payerez bien cher ce coup de poing de l'autre jour, et je me serai enrichi à bien bon marché!
Il ne faudrait pas se méprendre sur les véritables sentiments de Sournois. Il n'était pas d'une nature assez délicate pour que la seule injure qu'il eût reçue de son maître le poussât à vouloir s'en venger en volant l'intendant. Le soufflet n'était qu'un prétexte et le vol avait été rêvé longtemps avant le coup reçu. Entouré de gens qui n'étaient guère de meilleure extraction que lui, et qui faisaient rapidement d'immenses fortunes, Sournois avait conscience de ses petits talents et s'était senti pris de la fièvre contagieuse du gain. Lui aussi voulait devenir riche. Longtemps il avait songé à élever la cache du souterrain de Beaumanoir pour enlever le trésor de l'intendant. Mais outre que les circonstances avaient jusque-là peu prêté la main à l'exécution de ce projet, il lui en avait coûté de payer d'une aussi noire ingratitude les bontés dont son maître l'avait accablé. Aussi avait-il saisi avec empressement l'idée de vengeance que le soufflet de Bigot lui avait inspirée.
—Toujours est-il, murmura-t-il en s'endormant, que ce coup de poing vaut bien plus que son pesant d'or!
Bigot avait des espions dans le camp des Anglais. Aussi apprit-il, quelques jours après la bataille de Montmorency, que Wolfe était malade. Il lui fallut alors attendre le rétablissement du général pour s'aboucher avec lui.
Il eut donc tout le loisir de méditer ses projets coupables et de se concerter avec Vergor pour que personne ne fût compromis dans la lâche trahison qu'ils allaient accomplir. On verra par la suite que le complot était bien ourdi.—Maintenant l'on doit s'expliquer la présence de Sournois au camp de l'Ange-Gardien.

CHAPITRE IV.

Mlle. de ROCHERBUNE.

Il est temps de revenir à notre héroïne que la fumée des combats nous a fait perdre de vue.
On se rappelle que le capitaine Brown l'avait enlevée du carrosse de Mme Péan au moment où la voiture, qui regagnait la ville, passait en arrière du parc de l'intendance.
L'éclair du coup de pistolet de Brown avait ébloui Berthe dont les yeux s'étaient fermés en voyant chanceler Raoul. Ce qui suivit ensuite ne lui fut plus qu'un rêve pénible et confus: un cliquetis d'armes; Beaulac entraîné garrotté; Lavigne jurant Dieu et terrassé; elle-même arrachée du siège de la voiture et emportée dans une course échevelée par un homme inconnu; des chaloupes, des clamours et des coups de feu sur le rivage; un grand cri d'effroi sur les eaux noires, puis rien... si ce n'est le brouillard d'un long sommeil étendu comme un voile épais sur tous ces souvenirs épars.
Il était grand jour quand elle reprit connaissance. Elle en jugea de la sorte par un faisceau de rayons de soleil qui pénétraient à travers une étroite ouverture dans l'endroit resserré où elle se trouvait.
Elle se souleva machinalement sur le cadre où elle était couchée, et approcha ses yeux de l'épaisse vitre ronde qui donnait accès à la lumière du jour. En regardant de haut en bas, elle ne vit que les sillons mouvants des vagues verdâtres. Deux frégates se dressaient en face; dont les sabords entr'ouverts laissaient passer le long cou des canons.
Durant quelques minutes, sa pensée flotta dans le vague, comme ces flocons de brume que l'on voit glisser le matin sur un lac au lever du soleil.
Bientôt, cependant, à l'aide des lambeaux de souvenirs qu'elle parvint à rattacher ensemble, elle reconstruisit en partie les événements de la veille. Elle se ressouvint d'avoir vu tomber Raoul. L'éclair du coup de feu repassa devant ses yeux. Alors elle jeta un grand cri et se renversa sur sa couche. Avec cette sensibilité des femmes qui sont toujours prêtes à tirer tout d'abord les conséquences les plus désastreuses du moindre accident, elle se dit que son amant était mort. Puis elle sentit son corset devenir trop étroit pour sa poitrine gonflée de sanglots, et lui broyer le cœur. Il lui sembla qu'elle étouffait et elle perdit de nouveau connaissance.
Lorsqu'on vint lui apporter à dîner sur le midi, on la trouva en proie à un affreux délire. Le chirurgien du vaisseau, qui fut immédiatement appelé auprès de la prisonnière, constata qu'une fièvre cérébrale des plus violentes venait de s'emparer de Berthe.

La suite au prochain numéro.

